

1939-1945

Les camps d'internement en France

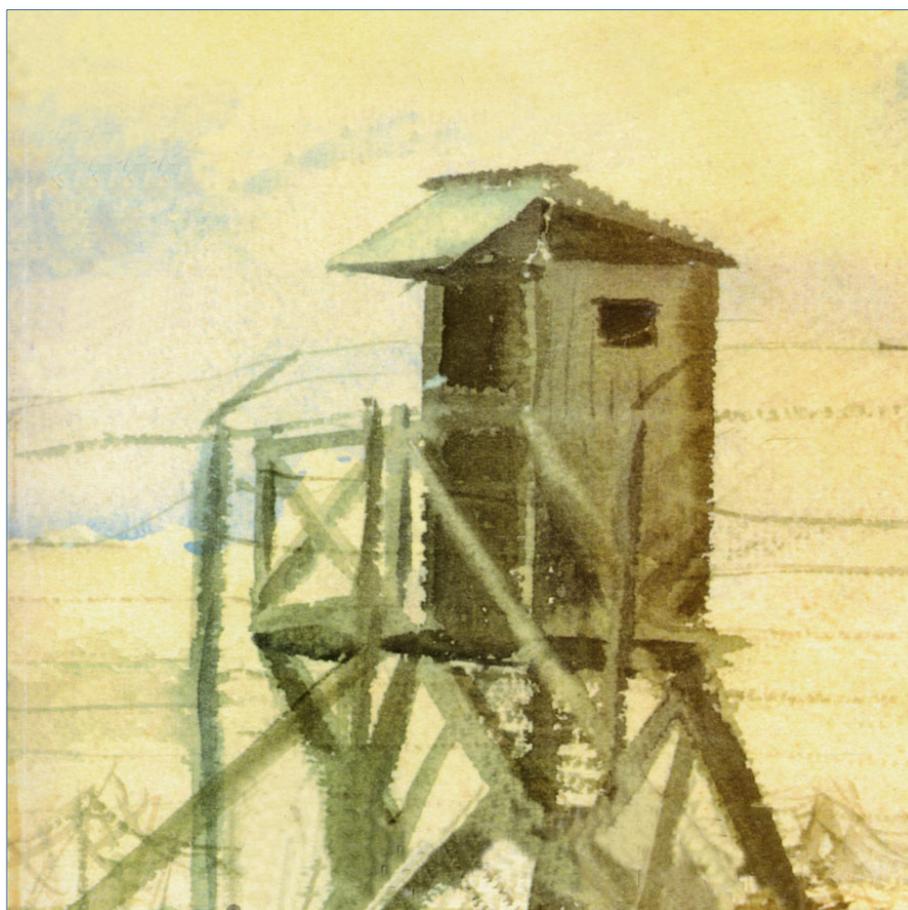
*** 290
1996

On parle des camps de concentration, parfois des camps de transit, rarement des camps d'internement qui, en France, ont été établis dès 1939, en zone occupée comme en zone libre.

Laurette Alexis-Monet avait dix-neuf ans en 1943. Dans ce document, elle s'interroge et nous interroge sur ces camps d'internement français qu'elle a connus alors de l'intérieur ; parce que ses engagements lui ont permis de ne pas « fermer les yeux » et d'agir selon ses moyens quand l'inhumain se mêlait à l'ordinaire.

Elle évoque ici deux Camps, parmi d'autres, Récébedou et Nexon. Deux camps où elle a partagé et humanisé le quotidien des internés - successivement des étrangers réfugiés devenus « indésirables », puis des Juifs, des Allemands antinazis, des résistants...

Au-delà du récit, elle nous invite à nous interroger sur la place de la mémoire et du témoignage dans la vie d'un citoyen vigilant : la tentation d'enfermer les « indésirables » derrière des murs ou des barbelés, ce n'est pas de l'histoire ancienne...



MOTS CLÉS: Pour faciliter votre classement, vous pouvez répertorier ce reportage aux mots clés suivants :

- camp, déportation, Espagnol, internement, Juif, mémoire, nazisme, réfugié, résistant, Seconde Guerre mondiale, Vichy

SOMMAIRE

1- Savoir, ne pas savoir

L'existence des camps français d'internement

4 L'instauration des camps français

5 Le camp de Récébédou

5 Les premières déportations.

12 De Récébédou à Nexon

13 Le camp de Nexon

13 Description du camp

15 La population du camp en octobre 1942

20 Le quotidien des internés

23 Printemps 1943 : le camp change d'affectation

24 Jean Lajudie, résistant interné à Nexon, témoigne

26 Les défaillances de la mémoire : Nexon, aujourd'hui

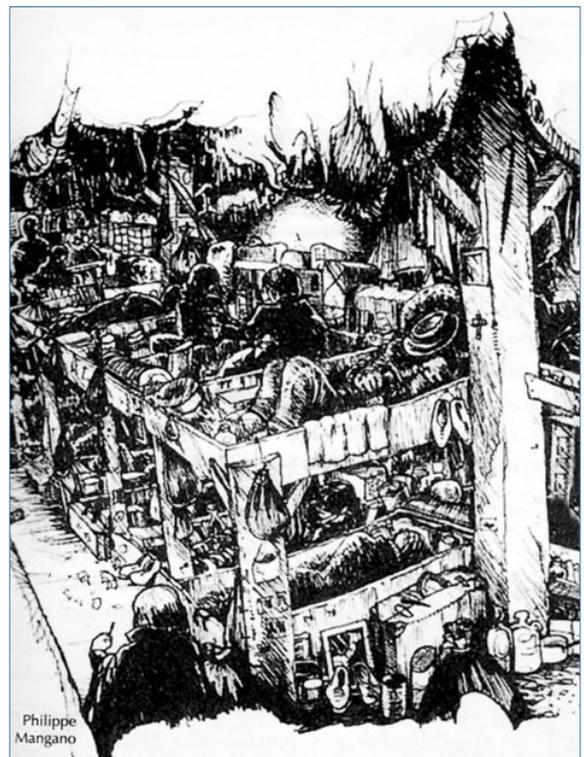
26 Que savait-on hier ?

28 Accepter de savoir aujourd'hui

30 Pour en savoir plus

30 Ouvrages

30 Filmographie



* * * * *

Le reportage 1939-1945 : *LES CAMPS D'INTERNEMENT EN FRANCE* a été conçu par Laurette ALEXIS-MONET. (1^{ère} parution : octobre 1996)

Collaborateurs : Marité BROISIN, Simone CIXOUS, Jean-Michel DAURIAC, François PERDRIAL, Dominique PLAZA, Christine SEEBOTH et leurs classes ainsi que Jean AGNES, Jacques BRUNET, Annie DHÉNIN, Pierrette GUIBOURDENCHE et Colette HOURTOLLE.

Nous remercions pour leur témoignage Blanche de MONTMOLLIN-HEUSCH et Jean LAJUDIE.

Nous remercions également Max CHALEIL de nous avoir autorisés à publier des extraits des *Miradors de Vichy*, ouvrage de Laurette Alexis-Monet paru aux Éditions de Paris.

Coordination générale du chantier BT2 de l'Institut coopératif de l'École moderne : Annie DHÉNIN.

Iconographie : EN COUVERTURE: Aquarelle de Karl Schwesig, interné à Nexon, dédiée à Laurerte Monet le 3 mai 1943, quelques jours avant d'être livré aux nazis : « Fur M™ Monet, unsere gute Fûrsorgerin -1943 » « A M™ Monet, notre bonne assistante -1943). collection Laurette ALEXIS-MONET. Collection Laurette ALEXIS-MONET : p. 1,2,3, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 29, 30 - BN : p. 4 - ROGER-VIOLLET : p. 9 (DR) - Secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants et Victimes de guerre, délégation à la Mémoire et à l'Information : p. 132 - DR : p. 10,13 – François PERDRIAL : p. 26, 27, 28, 29 - Fond de carte p.5 histgeo.ac-aix-marseille.fr

Savoir, ne pas savoir : l'existence des camps français d'internement

Si aujourd'hui je demande : « *Connaissez-vous l'existence de camps d'internement pendant la guerre ?* », je mesure un certain flottement dans la réponse, car les auditeurs sont habitués au terme de « camp de concentration » qui les renvoie aussitôt à Buchenwald, Auschwitz, Dachau... et ce sont bien les lieux qui sont évoqués.

Je précise alors : « *Certes, mais en France ?* » La réponse est alors : « *Drancy... le Vel d'Hiv.* »

Je m'entête : « *Ce sont là des camps de transit. Pouvez-vous me citer des camps d'internement sur le sol français ?* » Après hésitation, quelqu'un de bien informé suggère : « *Le Struthof ?* » C'est un camp de concentration qui fut mis en place par les nazis en Alsace non occupée mais annexée, c'est-à-dire devenue, pour un temps, allemande.

J'insiste : « *En France, et même en zone libre¹ ?* » Rares, aujourd'hui encore, sont ceux qui citent alors les noms de Gurs, Rivesaltes ou Le Vernet, les plus tristement célèbres, toute relative que soit cette célébrité.



Le camp de Nexon

Nous reviendrons sur les causes de cette méconnaissance que le temps qui passe a encore tant de mal à réparer. Les témoignages personnels vont en se raréfiant et demeurent nécessaires.

Les textes qui suivent sont des témoignages, précédés d'un bref repérage historique utile à leur compréhension.



Ndlr : Laurette Alexis-Monet, auteur de cette BT2, raconte son expérience aux camps de Récébédou (Haute-Garonne) et de Nexon (Haute-Vienne), comme membre de la Cimade², dans son livre Les Miradors de Vichy, publié aux Éditions de Paris, en 1994, et préfacé par Pierre Vidal-Naquet. Son témoignage est essentiel, car Mme Alexis-Monet, alors Melle Laurette Monet, fut à la fois témoin et acteur d'une réalité encore mal connue (ou reconnue ?), notamment en ce qui concerne le camp de Nexon, mais aussi parce que son témoignage est enrichi de documents officiels de l'administration ainsi que de lettres, poèmes ou dessins que lui avaient confiés les détenus.

Laurette Monet, venue soutenir les internés du camp de Récébédou (Haute-Garonne), en août 1942, va découvrir l'une des réalités des camps d'internement : la déportation.

¹ En juin 1940, l'armistice divise la France en deux zones séparées par la ligne de démarcation : l'une est occupée par les Allemands, l'autre est dite « libre ». Celle-ci est administrée par l'État français installé à Vichy ; il a à sa charge les frais d'entretien des troupes d'occupation et doit libre passage aux marchandises vers l'Allemagne. Les Allemands et Italiens occuperont cette zone dès le débarquement américain sur le territoire français d'Afrique de Nord, en novembre 1942.

² **Cimade** : Comité intermouvements auprès des évacués, organisme d'assistance protestant.

L'instauration des camps français

Dès les premiers mois de 1939 - c'est-à-dire **avant** le début de la Seconde Guerre mondiale - le gouvernement Daladier est appelé à faire face à l'arrivée massive de plusieurs centaines de milliers de réfugiés espagnols hommes, femmes, enfants, nombreux mutilés de guerre - et de membres des Brigades internationales³. Les premiers camps - notamment à Saint-Cyprien, Argelès-sur-Mer, Agde, Le Vernet ou Gurs - furent des espaces ceints en urgence de barbelés, gardés notamment par les troupes sénégalaises ; les réfugiés couchaient à même le sol ; les barbelés furent considérés comme plus urgents que les baraquements qui ne furent érigés, dans la plus grande précarité, que progressivement. Dès lors, ces structures de rétention étaient prêtes à fonctionner pour d'autres mesures d'internement.

Dès la déclaration de la guerre, en septembre 1939, les ressortissants des « pays ennemis » réfugiés en France font, en raison de leurs nationalités, l'objet de mesures d'internement : le statut de réfugié politique ne prévalut alors nullement sur le critère d'appartenance à un pays ennemi. Parmi ces internés se trouvent de nombreux intellectuels antinazis et des Juifs qui ont fui les persécutions. Cet afflux important de la population des camps (Les Milles, Gurs, Rivesaltes et beaucoup d'autres) est très mal géré ; la nation en guerre a d'autres soucis. L'armée qui gère ces camps n'est guère formée à organiser la vie quotidienne de ces civils des deux sexes, de tous âges, aux cultures, aux langues, aux appartenances hétéroclites, qui constituent d'ores et déjà un problème encombrant et insoluble dont nul ne saurait se tenir pour responsable.

Après la débâcle de l'armistice, dès octobre 1940, l'Allemagne se « débarrasse », en les expédiant vers la France (en wagons à bestiaux, déjà), de 7 000 Juifs environ, expulsés des *Länder* de Bade et du Palatinat. Enfin, dès ce même mois d'octobre, le statut des Juifs, promulgué par Vichy, confie aux préfets le soin de prendre toutes mesures nécessaires d'internement à l'égard des « étrangers de *race juive* » considérés comme « en charge à l'économie nationale » ; ce critère s'avérera extrêmement fluctuant selon les préfets concernés.

Voici donc des camps créés dans la hâte, totalement insuffisants dès leur origine, et régulièrement submergés de nouvelles vagues d'internés, dont le sort ne préoccupe guère les Français déjà accablés de soucis. La gestion des camps passa du ministère des Armées à la Sûreté nationale. Mais qui aurait pu reprocher à ces gestionnaires de ne pas maîtriser cette situation chaotique ? Comment cette étrange population des camps était-elle perçue par ces responsables dans l'atmosphère de suspicion généralisée instaurée par la guerre et dès ses prémices ?

L'opinion publique, peu informée, et sans doute peu soucieuse, dans un contexte d'insécurité, d'en savoir plus, ne manifesta dans son ensemble aucune préoccupation à l'égard des dizaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants innocents entassés dans ces « camps de la honte » : la famine, le froid, la saleté, la maladie firent des ravages, les décès furent très nombreux. Dans cette situation perçue comme ingérable et sans issue, on s'étonnera moins, hélas, de savoir que la déportation des Juifs (vers ce que les textes officiels appelaient « une destination inconnue »), dont le dispositif fut mis en place par Vichy, fut acceptée par les responsables gestionnaires des camps avec une résignation qui tenait du lâche soulagement.



En France, dès janvier 1939, les réfugiés espagnols fuyant l'oppression franquiste sont rassemblés, près des plages pyrénéennes, dans des camps construits en toute hâte.

Ces mêmes camps deviendront à partir de mai 1940 des lieux d'internement pour tous les « indésirables » : étrangers venus chercher asile en France, opposants au régime nazi, trafiquants, mais aussi Juifs et Tsiganes.

Parmi les premiers camps établis, celui d'Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales, ici en février 1939.

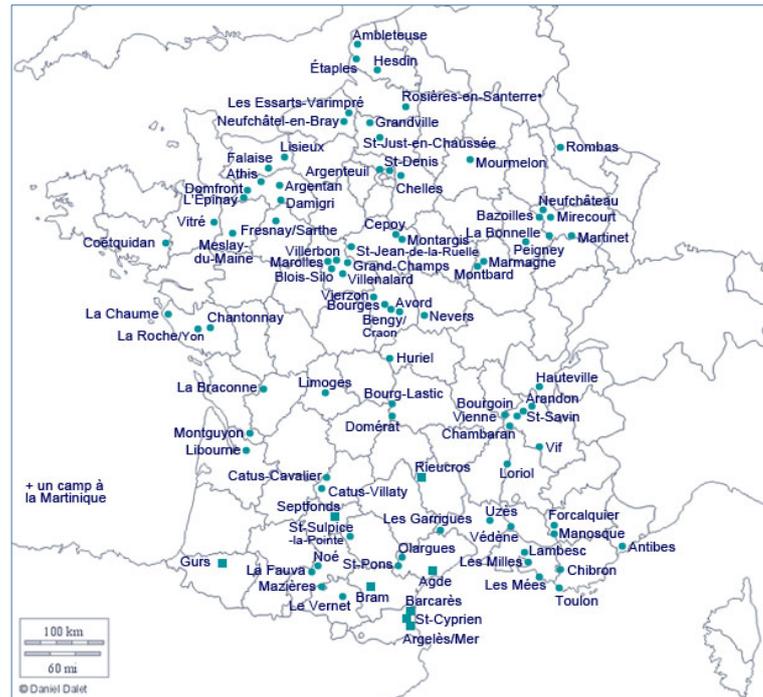
Plus généralement, en cette période troublée, les camps furent affectés à d'autres tâches : accueil de réfugiés lors de la débâcle, mais surtout, ensuite, mesures administratives à l'encontre des auteurs de « menées antinationales », de tenants d'un communisme « non désavoué », de souteneurs, de trafiquants du marché noir. Ces populations n'étaient pas mêlées aux étrangers internés, et les mesures d'internement étaient plus limitées dans la durée donc moins destructrices. Toutefois, les transferts d'un camp à un autre étaient fréquents et inopinés, et plusieurs camps ont accueilli en alternance telle ou telle catégorie d'internés, avec le même personnel de surveillance, ce qui favorisait chez celui-ci une confusion entre tous ces « indésirables ». Cette confusion ne saurait, certes, excuser tous les acquiescements, mais peut en éclairer certains motifs.

³ Les **Brigades internationales** étaient composées d'étrangers volontaires pour se battre aux côtés des républicains espagnols. Rappelons que l'Espagne connue, de 1936 à 1939, une guerre civile qui opposa les nationalistes, menés par Franco, aux républicains. Elle se conclut par la victoire des troupes franquistes et le rejet en France des forces républicaines.

Quoi qu'il en soit, les camps représentaient un univers clos, secret, gênant, mal perçu et tenu pour ingérable. Nous verrons comment cela s'est traduit dans la réalité, à travers, notamment, mon expérience qui fait de moi l'un des rares témoins extérieurs à ce processus mais présents à sa réalité.

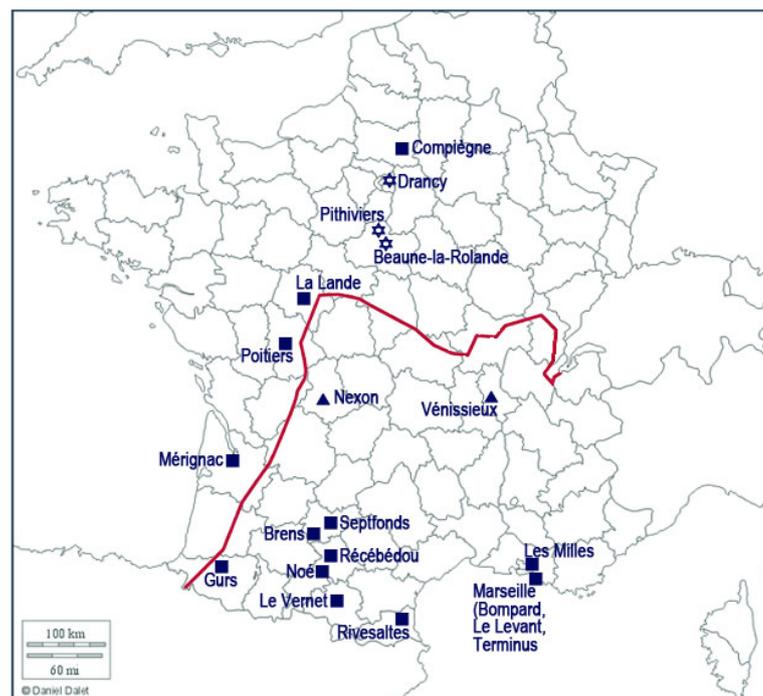
Quelques chiffres

Environ 600 000 personnes ont été internées en France entre 1939 et 1945 hommes, femmes et enfants - dont 350 000 Espagnols, les autres surtout. Juifs mais aussi réfugiés politiques. Sur l'ensemble de la France, on dénombre environ deux cents camps, chiffre approximatif et provisoire. Les camps les plus importants quant au nombre d'internés se situent de l'Atlantique au Rhône, en « zone libre ». Parmi ces quarante à quarante-cinq camps, citons le plus important : le camp de Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques (qui accueillit au total 60 000 internés), ainsi que les camps de Rivesaltes, Argelès-sur-Mer, Le Vernet (camp dit « disciplinaire »), Noé et Récébédou (camps dits « hôpital »), Septfonds, Saint-Sulpice, Les Milles (camp dit « de transit »). Entre 1940 et 1944, il y eut 1 250 décès à Gurs, sans compter les déportations : 42 000 Juifs furent déportés, à ce titre, depuis la France par les soins de la police française, et sur la demande insistante de Vichy en ce qui concerne les enfants ; sur ces 42 000 déportés raciaux, 3 % ont survécu.



A. Les camps de rassemblement et d'internement français pour les étrangers (1939-1940)

- Camps créés à l'hiver et au printemps 1939 pour les réfugiés de la guerre d'Espagne (sauf Rieucros destiné aux « agitateurs » étrangers indésirables)
- Camps ouverts entre septembre 1939 et mai 1940 pour les « ressortissants ennemis »



B. Les camps d'internement et de déportation des Juifs (août 1942)

- ☆ Camps exclusivement réservés aux internés juifs
- Camps d'internement « mixtes »
- ▲ Camps de rassemblement avant la déportation
- Ligne de démarcation

D'après *Les Camps de la honte : les internés juifs des camps français (1939-1944)* d'Anne Grynberg, Éd. La Découverte, 1991.

Le camp de Récébédou

Pour les vacances de Pâques, en 1942, je rejoignis un camp d'étudiants protestants. Au cours d'une réunion, le pasteur Casalis nous proposa, pour l'été, de porter assistance aux internés des camps de la zone libre. Âgée de dix-neuf ans, étudiante en lettres classiques à Aix-en-Provence et disponible au mois d'août, j'offris mon aide.

Je fus donc désignée pour me rendre au camp de Récébédou (voir carte B, page 5), près de Toulouse, où m'attendait un jeune étudiant en théologie de vingt ans, Jacques Saussine, lui-même arrivé au camp un mois plus tôt. Il devait m'initier aux tâches qui nous incomberaient. Je fus toutefois, tout comme lui, précipitée du jour au lendemain, dès mon arrivée, dans un univers bouleversé par un événement inattendu, et pour une grande part, incompréhensible. En effet, mon arrivée au camp coïncida avec les premières déportations, dès les premiers jours du mois d'août 1942. C'est au cours de ces tragiques circonstances que je fis connaissance et me liai d'amitié avec Blanche de Montmollin, déléguée de la Croix-Rouge suisse/Secours aux enfants, dont le siège se trouvait à Toulouse. Blanche de Montmollin venait elle aussi d'arriver de Suisse tout récemment, découvrant l'univers des camps aux pires moments de leur histoire puisqu'elle assista au troisième convoi qui eut lieu depuis le camp en ce mois d'août (22-24 août). Sur le quai tragique des déportations, elle fit une chute qui entraîna une sérieuse blessure au genou. C'est à l'immobilisation forcée qui s'ensuivit que nous devons le récit détaillé que nous livrons ici - récit rédigé dans l'immédiat puis complété dès son retour en Suisse, en novembre 1942.

Les premières déportations

Ce samedi après-midi, ayant obtenu nos laissez-passer officiels ⁴, Hedi Mader et moi, nous partîmes à bicyclette pour le camp de Récébédou, situé à huit kilomètres de Toulouse, pour aller voir Gritli B., notre déléguée du « Secours suisse ». José, son factotum, un Catalan noir et vif du type « fil de fer », nous reçut au « 19 », le pavillon de la « Croix-Rouge suisse/Secours aux enfants », communément appelé « Secours suisse ». Ce pavillon comprenait [...] un grand entrepôt plein de fûts de lait en poudre et de caisses de fromages et de conserves, une cuisine avec de grandes marmites et un long évier dont l'eau « courante » ne coulait toutefois qu'à certaines heures fixes, comme dans tout le camp, et enfin un grand réfectoire où, sur des tables couvertes de toile cirée à carreaux roses et verts, étaient alignés de gros bols blancs en vue du « goûter suisse » offert chaque soir aux plus mal en point parmi les internés ; les murs étaient ornés d'affiches touristiques suisses aux brillantes couleurs, qu'ils aimaient beaucoup regarder, sans souffrir, paraissait-il, de l'ironie qu'on pouvait leur trouver dans ce triste endroit. [...]

Il faisait ce soir-là un temps lourd et gris, et l'atmosphère était empreinte d'une nervosité fiévreuse. En effet, le matin même, environ trois cents d'entre les « hébergés » (terme officiel désignant les hôtes de ce « camp-hôpital de Récébédou ») avaient été sélectionnés pour faire partie du prochain convoi de déportation, parqués dans quelques baraques gardées militairement et, de ce fait, complètement isolés des leurs, quoique encore tout proches d'eux. Les baraques dites « de repréailles », où sont concentrés les hommes, sont entourées d'un haut treillis de barbelés, un peu comme un tennis. Partout des agents de la Sûreté nationale et des gardes mobiles, ces derniers casqués et baïonnette au canon. Les « gardés » sont de vieux Juifs et Juives d'Europe centrale et des Pays-Bas, de quarante-cinq à soixante-dix ans environ. Les uns, affolés, gesticulent avec agitation, les autres, complètement anéantis, sont affaissés sur leurs ballots, prostrés et absents. Certains d'entre eux sont secoués de tremblements nerveux, d'autres répètent inlassablement les mêmes gestes, comme des automates. Les bagages s'entassent dans un coin et l'on y remarque quelques valises qui furent de luxe, mais pour la plupart, ce sont des baluchons informes et mal ficelés, roulés dans des couvertures sales. Sur les bouts de carton qui y sont fixés en guise d'étiquettes, on lit toujours les mêmes noms : Levy, Kirschbaum, Rosenfeld...

Au camp de Récébédou, les internés font la queue devant la cantine. Vieux, femmes, enfants tiennent à la main une boîte de conserve destinée à contenir aussi bien la soupe que l'eau pour la toilette

(dessin de Laurette Monet, août-septembre 1942, Récébédou).



⁴ L'accès de ces camps étant interdit au public, il fallait en demander l'autorisation au cas par cas à la préfecture ; elle n'était accordée qu'à titre exceptionnel et en fonction de justifications telles que, quant à nous, la liaison avec l'antenne officiellement reconnue de la Croix-Rouge suisse/Secours aux enfants, soit notre amie Gritli au « 19 ». Ce Secours aux enfants de notre Croix-Rouge englobait en fait quelques activités plus variées, mais en toute discrétion.

Comme il n'est pas « diplomatique » de trop prolonger notre station devant les barbelés, nous poursuivons notre chemin en direction du réfectoire du camp, et nous y pénétrons côté femmes. Celles-ci sont alignées auprès de longues tables étroites, chacune devant son « assiette » qui consiste le plus souvent en une vieille boîte de conserve bosselée. A notre entrée, il se fait un silence subit, puis de tous côtés on nous appelle, on se lève pour venir vers nous, nous sommes entourées et débordées, et elles parlent toutes à la fois : « Sag'n Se mal, die junge Dame, kenne Se mer net sage, wo meine Schwester is, die is weggekomme beim letzte Transport und is iber 70 Jahr ait und herzkrank... » - Frailain, sag'n Se, wisse Sie nit en Adresse i der Schweiz... » - « Matmeselle, liebe junge Dame, heren Se mal... » (« Dites-moi, ma jeune dame, pouvez-vous me dire où est ma sœur ? Elle est partie avec le dernier convoi ; elle a plus de soixante-dix ans, elle est cardiaque... » — « Mademoiselle, dites-moi, connaissez-vous une adresse en Suisse... » — « Mademoiselle, chère dame,

écoutez... »). De toutes parts, elles s'accrochent à nous, et quelle joie lorsqu'elles constatent que nous comprenons l'allemand ! Il y a tous les accents : schwäbisch, prussien, bavarois, viennois, polonais - et ce sont de vieilles femmes tremblotantes aux lunettes cassées, et sales, sales ! qui nous expliquent leur misère dans un baragouin édenté, presque incompréhensible, mais si heureuses qu'on s'arrête et qu'on les écoute gentiment - et après elles nous remercient tant : « Viele herzliche Dank, liebese gutes Frailain sind sehr gietig... kiiss die Hand, liebe junge Dame... » (« Mille fois merci, du fond du cœur, gentille chère Mademoiselle, vous êtes vraiment bonne... Je vous baise la main, chère jeune dame... ») — et on est absolument confus, car on n'a exactement rien fait pour elles, sauf de les écouter gentiment... Il y en a d'autres, qui ont gardé un air de distinction, qui nous demandent certains renseignements pratiques, avec calme et réflexion — mais le sujet général est toujours : « Où sont partis les autres ? Partirons-nous aussi ? Où ? En zone occupée ? En Allemagne ? En Pologne ?... Ne pourriez-vous pas prévenir ma sœur ? Mes enfants ? Mon mari ?... » Et nous tirons nos calepins et nous inscrivons des douzaines d'adresses, aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Palestine... D'autres s'affaissent et sanglotent, simplement parce qu'on est gentil avec elles.

Nous avons dîné au mess des infirmières, avec Laurette Monet. [...] Ce soir-là, Laurette est à bout de forces, ayant couru toute la journée à faire des démarches pour que ces couples ou ces familles dont un membre est « au convoi » soient réunis, soit par libération, soit par adjonction volontaire - c'est très difficile à obtenir car les listes avec les noms des « partants » sont tapées, et l'administration ne veut pas les retaper. Jacques Saussine, qui termine ses études de théologie, coéquipier de Laurette à la Cimade, a couru, lui aussi tout le jour, ainsi que notre Gritli, pour ces démarches interminables.

Après le dîner, tournée à l'infirmerie, côté hommes. L'odeur y est suffocante par cette chaude soirée d'août, car les récipients ad hoc ne sont vidés que rarement, et les draps ne sont jamais changés. Nous passons de lit en lit, disant bonsoir à chaque malade. [...]



Dans les camps, les conditions de vie étaient des plus précaires : entassement, manque d'hygiène et malnutrition définissaient le cadre de vie des internés. Ici, des enfants cachectiques (souffrant de malnutrition) recevaient l'aide alimentaire de la Croix-Rouge suisse.

Nous allons voir M. Levy, gravement malade de sous-alimentation (cachectique⁵) souffrant d'hernies et dont l'estomac ne supporte presque plus rien. Officiellement, il est « au régime », mais certains jours, lorsque l'intendance estime ne pas devoir octroyer de lait ni de farines appropriées, on lui sert les choux et les fèves du menu général, c'est-à-dire qu'il n'a rien à manger de tout le jour.

Souvent Gritli, Laurette ou Jacques s'en aperçoivent et lui viennent en aide en prenant sur leurs réserves privées, mais ils n'arrivent pas toujours à repérer tous les affamés de cette catégorie, car ils sont nombreux, et dispersés à travers le camp. M. Levy nous tend une main décharnée, et si sèche et fragile qu'on ose à peine la serrer. Sa voix n'est qu'un souffle, mais il nous raconte de longues histoires, un peu difficiles à comprendre... : « Ce qui nous arrive est en bonne partie de notre faute. Nous autres Juifs, nous avons été trop pharisiens, formalistes et exclusifs... Ce qui nous arrive, ce n'est pas de la vraie France que cela vient... Je crois, moi, à une autre France, l'éternelle, la vraie, celle de la culture et de la liberté... » Assis sur le bord de ce pauvre lit aux draps sales, penché sur cette momie vivante pour essayer de comprendre ce qu'elle murmure, on songe que, tout à l'heure, on vient d'assister à la cérémonie militaire d'amener le drapeau tricolore, qui sera de nouveau hissé demain matin par des policiers au garde-à-vous, et on pense avec une grande tristesse que la France n'a donc pas honte de faire flotter ses couleurs sur ce témoignage de sa défaite morale. [...] Un peu plus loin est couché Lentzen, jeune écrivain socialiste, catholique allemand. Lui n'est pas juif, mais « prisonnier politique ». Dès 1933, les nazis l'ont arrêté, martyrisé, puis expédié en camp de concentration, dont il s'est évadé pour venir se fixer à Paris.

⁵ Cachectique : souffrant de cachexie, une maladie de la faim.

En juin 1940, il fut compris dans les rafles d'étrangers, et interné de nouveau. Depuis, il traîne misérablement de camp en camp, souffrant d'ulcères des voies gastriques provenant des nombreux coups dans le ventre reçus en Allemagne.

Il passe périodiquement de crises d'abattement morne à des sursauts d'activité cérébrale fiévreuse, pendant lesquelles il imagine force plans d'évasion. Il écrit encore, et certains poèmes qu'il nous fait lire sont saisissants.

Dans le soir qui tombe, nous poursuivons notre tournée, et, au hasard des rencontres, nous sommes frappées par l'attitude prostrée des formes humaines assises sur les marches des pavillons à prendre le frais. Ces visions rappellent Daumier, le dépassant en tristesse par leur réalité implacable... Il y a les décharnés, mais aussi les lymphatiques au visage bouffi, blanc et cireux, aux yeux éteints, à la voix monocorde, plus impressionnants encore. Et les hommes qui pleurent parce qu'on leur parle gentiment. C'est affreusement triste.

Nous entrons un moment au « Foyer protestant » que dirigent Jacques et Laurette : très joliment arrangé, avec affiches suisses au mur, nombreuses étagères chargées de livres et de revues, confortables coins de lecture, tables de jeux, etc. Tout de suite nous avons senti un contact parfait avec ces deux jeunes Français, en parlant avec eux du camp, mais aussi de la « Fédé⁶ » [...]. C'était un grand réconfort de se sentir si unis dans la même lutte.

*Le foyer de Récébédou établi par les membres de la Cimade.
Sur le seuil, deux déléguées de la Croix-Rouge.*



Déportations Récébédou et Noé : télégramme chiffré du 15 août 1942

Police ministère de l'Intérieur vers préfets régionaux zone libre

Convois fixés au 23 franchiront ligne démarcation le 24 (liste des camps avec nombre de partants et gare de départ camp Noé et Récébédou 301, gare Portet-Saint-Simon) Dès le 20 faire garder partants pour éviter évasions.

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 993 W 59.

De retour au « 19 », nous y trouvons une des deux infirmières-assistantes sociales de la Croix-Rouge française. Elles aussi ont couru tout le jour à faire des démarches de libération, sans beaucoup plus de succès que nous, et nous échangeons impressions et « tuyaux ».

Leurs traits tirés et leurs blouses fripées contrastent avec l'air pimpant des infirmières officielles du camp. Celles-ci sont de petites poupées savamment maquillées, aux ongles en griffe laqués de rouge éclatant. Leurs tabliers sans un pli sur leurs coquettes petites robes bleu de ciel, leurs élégants petits bonnets mettant si bien en valeur leurs boucles vaporeuses ou savamment disposées en un échafaudage compliqué, les font ressembler bien davantage à des opératrices de « beautyparlour » [salon de beauté]. De fait, leur activité principale consiste beaucoup plus à agrémenter les loisirs du personnel masculin qu'à soigner les hébergés malades, dont elles se moquent pas mal. Rien d'étonnant à ce que le lendemain, lors d'une démarche auprès du médecin du camp, nous en trouvions une étalée sur le divan et l'autre ingénument perchée sur le coin de la table de travail du docteur. Des deux médecins français de Récébédou, le chef était un individu absolument inabordable qui ne s'occupait jamais des hébergés. Son assistant, un parfait noceur, se montrait bon garçon à ses heures, quand notre pauvre Grilli l'apprivoisait avec du café et des gâteaux suisses, et parvenait ainsi à obtenir de temps en temps un ou deux certificats pour ses protégés. Ces jours-ci, il était mal disposé, et nous ne pûmes rien obtenir de lui, car, prétendait-il, il s'était montré trop charitable lors du dernier convoi en octroyant des dispenses médicales, et avait encouru le blâme de l'administration.

Je dois ajouter ici qu'un mois plus tard, par une erreur de diagnostic due à l'insuffisance inqualifiable de ses examens cliniques et à la négligence avec laquelle il venait le voir durant cinq minutes à peine tous les trois jours, ce médecin laissa mourir notre ami Jacques d'une appendicite perforée, et dans de terribles souffrances, après l'avoir fait « soigner » durant dix-neuf jours pour une soi-disant paratyphoïde. Il est vrai que ce médecin n'aimait pas Jacques, parce que celui-ci jetait un froid du mess, en refusant de trouver comiques les plaisanteries ces messieurs (alors qu'en fait, Jacques était un garçon plein et plutôt joyeux de tempérament). [...] les deux médecins français, il y avait à cette époque à Récébédou médecins et dentistes internés qui pouvaient, dans une certaine : soigner leurs camarades, mais en aucun cas le personnel.

⁶ Fédé : il s'agit de la Fédération française des Associations chrétiennes d'étudiants.



Jacques Saussine : anniversaire

« Le 27 septembre 1942 est mort Jacques Saussine, étudiant à la faculté de Théologie protestante de Montpellier.

C'est au camp de concentration de Récébédou, près de Toulouse, qu'il passa les dernières semaines de sa vie, comme aumônier de la Cimade, auprès de malades et vieillards internés. Et c'est au camp qu'il tomba lui-même malade, et qu'un médecin militaire, faisant une invraisemblable erreur de diagnostic, le laissa mourir.

Dans la douleur de cette mort, nous avons la certitude que ce chrétien fidèle est tombé en première ligne, dans le combat de l'Église et de la France contre l'Ordre nouveau. Il a voulu partager le sort des Juifs persécutés et soulager leur misère ; il a souffert avec eux jusqu'au bout, jusqu'au don de sa propre vie.

Le Témoignage de l'Église a toujours réclamé des confesseurs et des martyrs. L'honneur d'un pays a toujours exigé des sacrifices entiers. Jacques Saussine est mort pour que le Témoignage de Jésus-Christ retentisse et pour que soit sauvé l'honneur français dans la honte inégalable de ces mois d'août et septembre 1942. La honte de 1942 s'accroît encore en 1943 : les rafles et la déportation reprennent plus monstrueuses, dans le silence et la complicité.

"Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis." (Jean, XV, 13.) »

Article paru en septembre 1943 dans *Les Cahiers du Témoignage chrétien*, journal clandestin de la Résistance.

Jacques Saussine lors du camp d'étudiants protestants organisé par la « Fédé », au cours des vacances de Pâques, en 1942, dans le Queyras.

Le dimanche matin [...] nous avons trouvé Gritli en train de procéder à la distribution du quart de litre de lait quotidien à une longue file d'hébergés. Il n'y a pas assez de lait pour tous, aussi les médecins font-ils un choix parmi les plus faibles qui sont ensuite munis d'une carte de contrôle. [...]

Les hébergés faisant la queue devant le « 19 » tenaient tous à la main leur pauvre petite boîte de conserve, dont l'anse est un bout de ficelle passé par deux trous percés dans les bords. Me voyant arriver, Gritli me confie une pauvre vieille en train de lui raconter une longue histoire compliquée, afin que je m'occupe d'elle et que les autres n'attendent pas. C'est une petite vieille maigre et cassée, avec des lunettes de travers et un tout petit chignon blanc sur le sommet de sa tête, mal boutonnée dans un fourreau élimé, qui avait été noir — affolée d'avoir été déjà chassée deux fois, par les gardes mobiles armés, des barbelés dont elle avait tenté de s'approcher pour voir une dernière fois son gendre.

Ne pouvant expliquer son cas en français, elle avait montré aux gardes une carte attestant sa parenté avec le nommé Nussbaum mais on la lui avait prise, et elle était terrorisée, ne voulant plus essayer encore. Non sans peine, je parviens à la persuader de retourner là-bas avec moi. Nous sommes naturellement plutôt mal reçues, mais moyennant quelques sourires à ces messieurs, et surtout une ou deux cigarettes, passées en douce de main en main pendant que l'adjudant a le dos tourné, j'obtiens de l'un des gardes qu'il aille nous chercher le gendre. A cet instant arrive l'adjudant qui me demande en termes peu choisis ce que je f... ici ; heureusement que mon attestation de la Croix-Rouge suisse l'impressionne favorablement.

Cependant, Nussbaum arrive, escorté du garde, et peut embrasser la pauvre vieille ravie et très émue. C'est un homme jeune encore, long, maigre et pâle, dont l'expression vaincue fait peine à voir. Il nous charge de quelques commissions, et nous allons à la cantine, tenue par des Espagnols (réfugiés de la guerre civile), « hébergés » eux aussi, mais jouissant d'un traitement défaveur, pour lui acheter quelques gâteaux à défaut de tabac et de fruits. Ces « gâteaux » sont des espèces de blocs noirâtres et gluants, faits, paraît-il, avec des carottes hachées (et le Ciel sait quoi encore !) ; cependant ils sont vaguement sucrés, et c'est l'essentiel. On les fait payer 10 francs pièce aux hébergés, alors qu'à Toulouse les gâteaux équivalents ne coûtent que 3 ou 4 francs. Mais ces prix correspondent aux usages en vigueur dans les camps, et chacun sait ici que l'un des directeurs du camp d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) a empoché en son temps 20 millions de francs gagnés sur la nourriture des réfugiés espagnols internés qui y mouraient de faim, et ceci se passait avant juin 1940 et la grande famine. [...]

Tout l'après-midi nous avons continué nos démarches et nos plaidoyers, avec plus ou moins de succès. On aurait voulu avoir dix têtes, vingt bras et vingt jambes pour pouvoir écrire, courir, combiner, se souvenir, et arranger ainsi les situations de tant et tant d'autres — et on était étreint par un sentiment écrasant d'impuissance ; mais en même temps on se sentait des ailes pour courir vite encore ici et là, porter des messages des convoyés à leurs amis restant au camp, et leur faire toutes sortes de petites commissions, sans compter les grands plaidoyers, plus difficiles d'heure en heure... [...]

Entourés de groupes de « convoyés » qui parlaient tous à la fois avec agitation, nous notions fébrilement sur nos calepins des douzaines de commissions à faire, de messages à transmettre, d'adresses, etc. Déplus, entre nous cinq, nous avons recueilli environ quatre-vingts lettres à mettre à la poste en ville. [...]

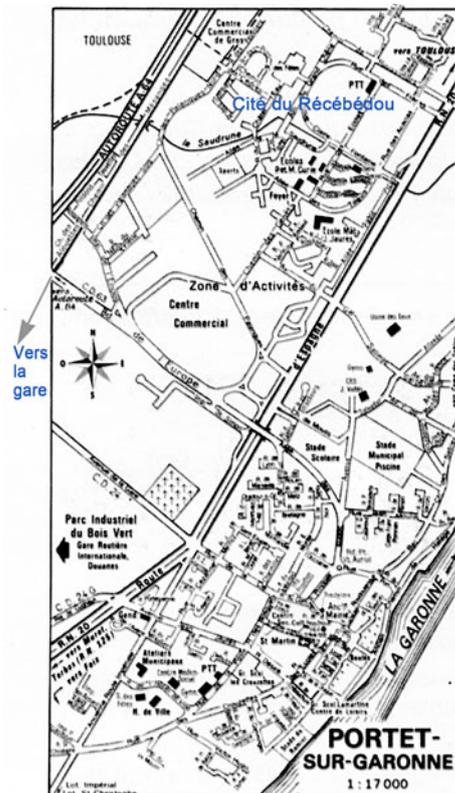
Nous avons décidé de veiller jusqu'au départ du convoi, aussi nous sommes-nous réunis tous les cinq chez Gritli où nous avons examiné les lettres recueillies tantôt, en nous tenant éveillés à l'aide de cigarettes et de Nescafé. Ces lettres étaient toutes des adieux définitifs à des proches, à des enfants, des conjoints et nous aurions voulu en recopier et en publier plusieurs, tant elles étaient poignantes...

Vers 1 heure du matin, les déportés reçurent leur dernier repas, composé de « café national » fourni par le camp, et de riz au lait (riz quaker⁷ et lait suisse). Peu après, nous nous sommes rendus aux barbelés.

Une pleine lune idyllique et de durs projecteurs électriques éclairaient brutalement l'endroit où était massée la foule grise et hagarde, dans un moutonnement de rucksacks⁸ et de baluchons minables. Les gardes mobiles, plus casqués et armés que jamais, essayaient vainement et avec force jurons de la faire s'aligner par rangs de trois. Le long de l'allée sombre, on entendait arriver le peloton des gardes mobiles supplémentaires, au martèlement rythmé de leurs bottes, et l'on entrevoyait de loin déjà, par éclats brefs, le miroitement de leurs casques et de leurs baïonnettes, sous le feu aveuglant des projecteurs. On sentait que ce déploiement de forces armées terrorisait les déportés, surtout ceux qui avaient connu les nazis, car cela rappelait étrangement les procédés d'usage en Allemagne. [...]

Plan actuel de la commune de Portet-sur-Garonne. On peut cependant observer qu'à Récébédou comme ailleurs, le camp est situé de telle sorte que l'acheminement vers la gare peut se faire en dehors de l'agglomération.

[Un seul camion, celui des quakers⁸, faisait la navette entre le camp et la gare de Portet. Il devait transporter les plus malades, mais il n'y avait que trente places.] Ce n'était qu'à grand-peine que l'on arrivait à hisser l'une après l'autre ces loques humaines sur le haut camion, et bien souvent elles s'affaissaient en gémissant sur les planches, obstruant le passage aux personnes suivantes, à la grande fureur des gardes responsables du chargement. C'était un concert hallucinant de cris, de plaintes et de jurons, dans le ronflement trépidant du moteur. Nous agissions comme dans un rêve, ne pouvant nous résoudre à admettre la réalité de ce cauchemar, et conscients, en même temps, que nous ne saurions jamais rendre un compte exact de ce que nous étions en train de vivre, ni probablement nous faire véritablement comprendre de nos interlocuteurs futurs. Le gros brigadier et les messieurs de la direction du camp nous regardaient d'un air narquois nous affairer autour du camion pour aider non sans gros efforts à y hisser gens et bagages.



Le camion parti, on fit avancer les [autres] déportés le long de l'allée centrale. Ils ne comprenaient presque rien aux ordres que leur lançaient les gardes. Terrorisés, énervés, ils s'empêtraient dans leurs bagages mal ficelés qui se défaisaient à moitié, ou, trop lourds, les blessaient et gênaient leur marche. Nous courions derrière les gardes, traduisant leurs ordres en allemand, essayant de notre mieux de calmer et d'encourager les convoyés, les aidant à reficeler leurs baluchons, nous chargeant ici d'un sac, là d'un filet [...]; mais c'était ridiculement peu ce que nous pouvions faire au milieu de cette détresse sans bornes... [...]

Tout à coup, sur un ordre bref, le convoi s'ébranla, péniblement, houspillé par les gardes énervés. Au sortir du camp il prit à travers champs, en direction de la gare de Portet⁹. C'était un terrain en friche, inégal et mou, où nos pauvres vieux trébuchaient constamment. De temps à autre ils tombaient, entravant ainsi toute la circulation, et l'on entendait alors s'élever dans l'obscurité une plainte plus haute que les gémissements étouffés de tout le cortège, vite couverte d'ailleurs par une bordée de jurons.

« Nous étions encadrés de près par des gardes, baïonnette au canon, qui se suivaient à quelque cinq mètres de distance les uns des autres, tout à côté du convoi. Cette surveillance était dûment renforcée par un double cordon de gardes avançant parallèlement à notre cortège, à quelque vingt mètres de distance latérale ; on apercevait d'eux tout juste le reflet métallique de leurs casques et de leurs armes sous la lune. [...]

A la gare attendait une longue file de wagons à bestiaux, toutes portes ouvertes : mais alors que, pour y faire monter des animaux, on pose des planches allant du sol aux portes, il n'y en avait pas pour ces vieux Juifs.

⁷ Les quakers sont les membres d'un groupement religieux protestant fondé au XVII^e siècle en Grande-Bretagne pour réagir contre le ritualisme et le conformisme de l'Église anglicane. Us s'implantèrent aux États-Unis et, pacifistes, organisèrent de nombreux secours lors des deux guerres mondiales. Ils reçurent le prix Nobel de la paix en 1947.

⁸ Rucksack : sac à dos

⁹ Pour éviter d'éveiller l'attention des villageois de Portet, toujours suspects de compassion intempestive pouvant gêner les opérations.

On en chargeait une trentaine par wagon : deux gardes sur le quai les poussaient, et deux autres, se penchant depuis le seuil du wagon, les tiraient par les épaules ; c'était plutôt brutal et non sans heurts et secousses. Nous nous efforcions de hisser en même temps les bagages, à côté de leurs propriétaires respectifs, pour leur épargner, au moins, l'angoisse d'avoir perdu leurs pauvres affaires... nous savions cependant qu'à la ligne de démarcation entre les deux zones de France, la plupart de leurs derniers biens leur serait confisquée...

Le sol des wagons était garni d'un mince couche de paille [...] »

[Un seau et un broc furent distribués, in extremis, par wagon, sur intervention des quakers.]

Témoignage de Blanche de Montmollin, Valangin (Suisse), novembre 1942.

Lettre de S. E. M^{gr} l'archevêque de Toulouse, sur la personne humaine, lue dans les églises de son diocèse le dimanche 23 août 1942

« Mes très chers frères, Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer. Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ? Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous, Notre Dame priez pour la France, Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes, les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et ces mères de famille. Ils font partie du genre humain. Es sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien-aimée, errance qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez, mes chers frères, l'assurance de mon affectueux dévouement »

Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse.

Le cardinal Saliège 1870-1956, Compagnon de la Libération, Juste parmi les nations



Cette lettre ne fut pas lue par le curé de Portet-sur-Garonne ¹⁰ : il avait reçu un télégramme de la préfecture lui interdisant de la lire tant dans le camp que dans sa paroisse. Ailleurs, le texte dut être modifié (par exemple : « scènes émouvantes » au lieu de « scènes d'épouvante »).



Tickets d'alimentation

J pour désigner les jeunes, suivi d'un chiffre pour différencier les tranches d'âge (par exemple J1 pour les 3-6 ans). Ces cartes d'alimentation fixaient selon la catégorie la ration d'aliments, le pain par exemple, attribuée aux enfants ; elle était plus importante que pour les adultes (A).

Liste des déportés dirigés de Nexon vers Gurs et de là, à destination « vers l'Est »

- 24 février 1943 :81 hommes.
- 24 février 1943 :118 hommes.
- 25 février 1943 :86 hommes.
- 27 février 1943 :86 hommes.
- 27 février 1943 :20 hommes.
- 3 mars 1943 :208 hommes.

Toutes ces listes ont été établies à dessein de restituer les cartes d'alimentation (précisions sur coupons manquants, etc.).

Le 3 mars 1943 : liste de 32 hommes exemptés du convoi pour les motifs suivants : Roumains, Hongrois, trois enfants français, frère tué au front, réside en France depuis 1922, etc.

Août 1942 : déportations depuis Nexon après rafles : liste des cartes d'alimentation retirées aux israélites étrangers transférés en zone occupée, lors de leur passage au camp de Nexon: environ 320 personnes hommes et femmes. Parmi ces cartes d'alimentation, des J3, J2 et même J1 (cf ci-contre) remises à la mairie de Nexon le 20 octobre 1942.

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 993 W.

¹⁰ Récébédou se trouve sur la commune de Portet-surGaronne.

Destinataire : le chef de la 1^{ère} division pour exécution.

Limoges, le 1^{er} septembre 1942

Le Préfet

Pour le Préfet, le Sous-Préfet

Directeur du Cabinet

Signature

Additif

M..., Contrôleur général, fait connaître :

1°. Il y a lieu d'observer strictement le principe de la non-séparation des familles.

En conséquence, lorsque les israélites auront des enfants dans d'autres régions de la zone libre, toute diligence devra être faite pour provoquer le retour de ces enfants au camp des parents. Lorsque les enfants seront en Suisse, il sera sursis au départ des parents, à moins que ceux-ci ne préfèrent partir et laisser leurs enfants en Suisse. Dans le premier cas, un compte rendu sera adressé immédiatement au préfet régional pour être transmis au ministère de l'Intérieur.

2°. Lorsque les israélites exprimeront le désir de régler leurs notes d'hôtel ou leur loyer, toutes facilités devront leur être données pour ce faire.

3°. Lors de leur arrivée au camp, il conviendra de faire connaître aux israélites qu'ils seront dirigés sur l'Europe centrale, spécialement en Galicie, où les autorités allemandes envisagent de constituer une grande colonie juive. Il y aura lieu d'insister sur les assurances données par le Reich concernant le traitement bienveillant dont les israélites seront l'objet, et de leur laisser entrevoir qu'ils auront vraisemblablement la possibilité de se faire envoyer, par la suite, les objets mobiliers qu'ils auront laissés en France.

Pour le Préfet régional l'Intendant de police

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 993 W/921

Exemple de fiches d'inventaire dressé lors des « opérations de ramassage »

FICHE INDIVIDUELLE

Nom:... (et sa famille)

Prénoms : Abraham

Date et lieu de naissance : 22 décembre 1885 à ...

Nationalité : Polonaise

Domicile :

Local où ont été déposés les objets : Grenier de MTM..., propriétaire de l'immeuble où résidaient ces étrangers.

Inventaire des objets laissés :

| | |
|-----------------------------------|---|
| 1. 1 parapluie | 15. 3 cuillers |
| 2. 1 sac à main | 16. 2 couteaux |
| 3. 1 chapeau | 17. 10 assiettes |
| 4. 1 béret | 18. 2 bols |
| 5. 1 casquette | 19. 1 saladier |
| 6. 1 veste garçonnet | 20. 2 boîtes de conserve |
| 7. 2 paires de souliers garçonnet | 21. 8 kg de pommes de terre |
| 8. 1 paire de chaussures homme | 22. 14 livres scolaires et divers |
| 9. 1 paire de chaussures femme | 23. 1 filet à provisions |
| 10. 1 tablier | 24. 1 petite table |
| 11. 1 serviette | 25. 4 pots de colle pour imperméables |
| 12. 2 pots de confiture pleins | 26. 1 machine à coudre électrique |
| 13. 1 réveil | 27. Le contenu d'une armoire (fermée à clé) |
| 14. 1 moulin à café | 28. 1 lot de fil à coudre |

De Récébédou à Nexon

Après les déportations du mois d'août, je me refusai à quitter mes amis internés et décidai de les suivre à Nexon en Haute-Vienne. En effet, les locaux de Récébédou, appartenant à l'armée, devaient être libérés au plus vite. Aucun autre lieu ne possédait des structures d'accueil analogues. Mais la population des malades hébergés à Récébédou avait fortement diminué, en raison des déportations du mois d'août. On envoya les Gitans à Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, d'autres malades au camp de Noé, tout proche ; on achemina quelques vieilles femmes au camp de Rieucros en Lozère. Pour le reliquat de quelque six cents hébergés, auquel devait s'adjoindre un groupe de deux cents personnes venues de Gurs, il fut considéré que le petit camp de Nexon avait une capacité d'accueil et d'équipement suffisante. Le directeur de Nexon, qui n'avait eu à faire jusque-là qu'à des internés français, hommes dans la force de l'âge et détenus pour de relativement courtes durées, considéra sans doute que le nombre de places dans les baraquements constituait un critère suffisant de mesure de sa capacité d'accueil.

« *Tout est prêt* », écrivit-il à la Direction nationale des camps. Les internés transférés, les personnels des Œuvres, découvrirent brutalement, à leur arrivée, qui s'échelonna sur une semaine, en trois convois, ce qu'il en était.

Le camp de Nexon

Description du camp

Où vont atterrir les hébergés de Récébédou transférés à Nexon ?

Dans un camp d'un peu moins de trois hectares s'élevaient vingt baraques dont la moitié était dévolue aux internés : tous les baraquements à l'entrée du camp étaient réservés à la police, aux bureaux, aux logements de certains gardiens éloignés de leurs familles, aux ateliers, au mess et aux cuisines. Nous avons insisté pour que la baraque dans laquelle se situerait la Cimade se trouve parmi les baraques des hébergés et non dans la partie administrative.



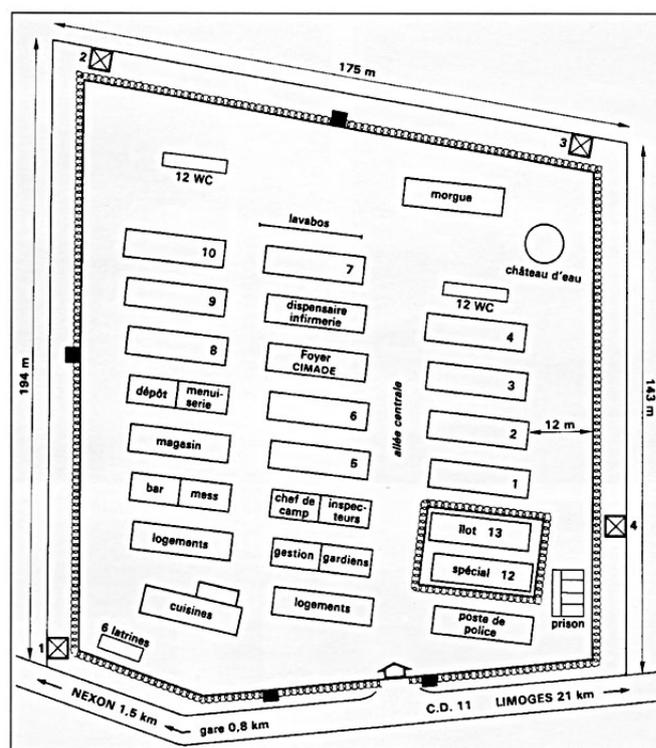
Le camp de Nexon se trouve à 21 kilomètres de Limoges (Haute-Vienne). Comme à Récébédou, le camp est situé de telle sorte que l'acheminement vers la gare pouvait se faire en dehors de l'agglomération.

Une vingtaine de baraques réparties le long de deux allées servaient de logements aux internés et au personnel, ou étaient des bâtiments administratifs. Toutes étaient en bois, à l'exception de la prison, de la porcherie et de l'écurie (qui sera transformée en morgue) construites, elles, en dur : ces attributions jugées sans doute plus précieuses que l'hébergement des humains !

Les dix baraques des hébergés contenaient soit quatre-vingts châlits superposés et accolés, au centre des baraques d'hommes, soit soixante couchettes en bois, en deux rangées de trente, de part et d'autre d'une allée centrale, dans les baraques de femmes : dans celles-ci une petite étagère au-dessus des couchettes permettait de caser quelques affaires ailleurs que sous les paillasses. On mangeait, assis sur sa couchette, les repas ramenés de la cuisine. Chez les hommes, le bric-à-brac d'objets suspendus à quelques clous fichés dans les cloisons, en tête ou au pied du châlit, était indescriptible. Les « pailles de couchage » étaient rationnées : six kilos par paille, pour les couchettes et dix kilos par bat-flanc. Cette paille, s'émiettant rapidement, finissait par ne plus constituer qu'une mince couche poussiéreuse, infestée de vermine. Dans l'îlot « spécial », ou « de passage », hommes, femmes et enfants étaient logés tous ensemble en attendant d'être « triés ».

Plan du camp de Nexon, d'après un plan conservé aux archives départementales de la Haute-Vienne.

- Guérite
- ☒ Miradors
- nnnnnnnr Grillage et barbelés - Chevaux de frise



L'invasion des poux était telle qu'elle ne cessa de préoccuper la direction du camp. Dès janvier 1941, le directeur du camp signale l'urgence d'une étuve de désinfection ; même demande en janvier 1942 ; janvier 1943 : « La seule [...] question non résolue est celle de l'épouillage, car il est impossible d'effectuer un déplacement avec des hébergés sur lesquels pullulent les poux ¹¹. » Les plans, devis, projets divers concernant cette étuve de désinfection s'échelonnent dans la correspondance du camp jusqu'en 1944. Fut-elle jamais édifiée ? Le camp fut « libéré » par les maquisards au début du mois d'août 1944, et une douzaine de baraquements incendiés à cette occasion : en effet, tous les locaux étaient en bois, sauf la prison de quatre cellules (sécurité oblige), la porcherie, et un bâtiment de briques affecté à l'écurie, où on plaça aussi une morgue quand survinrent les décès de l'hiver 1942-1943.

¹¹ Cet extrait d'un rapport de la direction du camp ainsi que les suivants font partie des archives départementales de la Haute-Vienne.

Tout était en bois, les planches des parois souvent disjointes. Quant aux toitures : « *Il pleut dedans comme dehors* », notait déjà le chef du camp en janvier 1941 (il mentionne un orage où gardiens et internés se réfugièrent tant bien que mal, tous mêlés dans les rares locaux étanches). Quand, lors de l'hiver où Nexon devint « camp-hôpital », les défauts d'étanchéité se firent trop dangereusement sentir, il s'avéra que l'intendance n'avait que des tôles ondulées à fournir, pas de toile goudronnée. Or, les charpentes des baraques d'internés étaient trop fragiles pour supporter le poids des tôles... On procéda à quelques rafistolages en prélevant les toiles goudronnées sur les baraquements administratifs, plus solides, où elles furent remplacées par les tôles « chaque fois que possible ». On repassa une couche de carbonyle¹² sur les cloisons, ce qui ne boucha pas les trous. En fait, le gel, la pluie, le froid circulèrent comme chez eux dans les baraquements où grelottaient les hébergés, chaque baraque étant dotée d'un unique poêle et de dix kilos de charbon par jour (cinq le matin, cinq le soir) pour soixante ou quatre-vingts personnes.



À l'intérieur des baraques d'hommes, peu éclairées, les couchettes super-posées et dos à dos servent aussi de supports de rangement. A l'obscurité et à l'encombrement des baraques succède, à l'extérieur, le borborygme devant les latrines ; en tout trente W.-C. pour un camp de huit cents personnes.

Il y avait, destinés aux hébergés, deux groupes de douze cabinets d'aisances, soit pour une population de huit cents personnes environ trente-deux personnes par cabine. Avec la dysenterie régnant en permanence, et l'éloignement des latrines situées sur le terre-plein en haut du camp, certaines quasiment inaccessibles par temps de neige, il fallut se résigner à tolérer les seaux hygiéniques dans les baraques, et l'accès des internés aux latrines du personnel (groupe de six cabines) situées en bas du camp. Le sol argileux, sans cesse boueux, en rendait d'ailleurs l'accès quasiment impraticable. Ajoutons que, durant l'hiver 1942-1943, la pompe à vidange est tombée en panne.

Pour lutter contre la vermine, la boue, les paillasses infectes, les « toilettes » se composaient d'une rampe de quatre-vingts robinets, soit un pour dix internés, situés sur le terre-plein du camp, en plein vent, et alimentés uniquement en eau froide, qui gelait par terre l'hiver, en formant de dangereuses plaques de verglas. Il fallait attendre son tour dehors en grelottant ; beaucoup y renonçaient d'ailleurs, d'autant que le règlement du camp limitait le temps réservé à la toilette. Il existait, en outre... des douches ; oui, trois pommes de douche. Pour huit cents personnes... et le personnel. [...]

L'éclairage électrique dans les baraques était composé de deux ampoules de faible ampérage au bout d'un fil. Les pannes étaient fréquentes, même au dispositif de surveillance, au point de susciter de nombreuses plaintes, enquêtes et suspicions de sabotage.

Quant à l'infirmerie, en juin 1942, le chef de camp poursuit : « *Il n'est nulle part question de l'infirmerie ni du dispensaire demandés par le camp, ce projet ne figure ni parmi les travaux à réaliser, ni dans les travaux non susceptibles d'être réalisés.* » En juillet 1942, « *l'aménagement de la baraque infirmerie se fait à l'extrême ralenti.* »

En octobre 1942 : « *Vu l'état de santé probablement déficient de nos nouveaux pensionnaires, nous avons aménagé un dispensaire, avec salle de consultation et salle de garde pour les infirmières, et un cabinet pour le médecin.* » Aucun détail n'est fourni sur ces aménagements. Ce que je sais, c'est que les infirmières se trouvaient plus souvent dans la salle de garde, munie d'un poêle, que dans la salle d'examen où les moribonds n'avaient guère la force de se rendre, et où se hasardaient surtout quelques enfants atteints d'impétigo. Quant à l'alimentation en eau potable du dispensaire, elle est envisagée à la fin du mois de janvier 1943.

Autour de ces précaires installations, pas un arbre, aucune végétation : un terre-plein au sommet du camp, où a lieu le salut aux couleurs, est le seul espace dégagé : on y accroche la lessive aux barbelés, on peut y circuler dans la mesure où la pente draine la boue vers les allées, médiocrement empierrées, et le bas du camp, souvent changé en borborygme. Le tout est abrité des regards par une haute palissade sur la face du camp qui longe la route, isolé en outre par des grillages, un chemin de ronde, des chevaux de frise, encore des grillages.

¹² Carbonyle : mélange d'huiles destiné à protéger le bois.

La porte du camp ne s'ouvre, pour les internés, que lorsque le groupe de Travailleurs étrangers se rend vers le potager, lorsque des obsèques autorisent quelques proches à accompagner un cercueil vers le cimetière opportunément situé à l'extérieur de l'agglomération, sur la route qui va de Nexon au camp : les obsèques restent discrètes.

Enfin, la porte s'ouvre aussi pour conduire les convois vers la gare, dont la proximité fut précocement signalée comme élément propice à l'implantation du camp.

La population du camp en octobre 1942

Le camp de Nexon, aux mois d'août et septembre, avait déjà servi de « centre de ramassage » pour les Juifs étrangers, réfugiés en France, qui avaient franchi clandestinement la ligne de démarcation, dans l'espoir de trouver en zone libre plus de sécurité. Une partie des premiers convois vers Drancy et la déportation était partie de la gare de Nexon. Le camp s'était avéré propice à ce genre d'opération : situé à environ un kilomètre de l'agglomération, en pleine campagne, il était par contre à quelques centaines de mètres de la gare ; les transferts depuis le camp jusqu'aux wagons pouvaient s'effectuer à pied et sans attirer l'attention des populations. Seules, quelques maisons, dont le « Café de la Gare », étaient situées sur le parcours. Le gardien que je rencontrai à Nexon, cinquante ans après ces événements, me raconta que sa future épouse travaillait dans ce café : avant chaque convoi, les gendarmes passaient prévenir les quelques habitants situés sur le trajet d'avoir à fermer portes et volets, jusqu'à ce que permission leur fût rendue de renouer contact avec l'extérieur. Les « opérations de ramassage » étant destinées à se reproduire, il était donc utile de trouver aux ex-internés de Récébédou (parmi lesquels on puiserait encore quelques « ramassables ») un lieu aussi propice que celui qu'ils quittaient.



*À l'intérieur d'une baraque de femmes
(détail d'un dessin de Laurette Monet, Nexon, hiver 1942-1943).*

C'est probablement sur ces critères que Nexon fut choisi pour devenir ce qui n'avait pas lieu, compte tenu des équipements, de s'appeler « camphôpital ». En outre, la proximité de la ligne de démarcation faisait de toute cette zone un groupe de « départements-refuges ». Les camps s'établirent alors principalement à portée des réfugiés en Dordogne, Corrèze, Limousin, etc. Seules, les personnes étaient, pour l'essentiel, et hormis les passagers de « l'îlot spécial », les mêmes qu'à Récébédou. Les internés transférés de Récébédou avaient vécu, pour la plupart, déjà plusieurs années d'internement. Les Espagnols républicains comptaient le plus grand nombre d'années de camp. Parmi ceux-ci de nombreux mutilés de guerre - certes, invalides, mais ne requérant plus de soins spécifiques. Il y avait aussi quelques hommes valides, dénombrés comme « Travailleurs étrangers », affectés aux cuisines, à l'entretien courant, au jardinage (un potager à proximité du camp).



*À l'heure du repas, la population du camp se mêle.
Au fond, la queue pour la distribution de la soupe
se forme (Nexon en janvier 1943).*

Les internés de Récébédou-Nexon accumulaient les motifs d'internement : ressortissants allemands (Badois notamment) ou issus de pays annexés ou alliés avec l'Allemagne. Le pacte germano-soviétique mettait les Polonais, dans tous les cas de figure, en position à la fois de fuyards et de suspects. Juifs, étrangers, démunis le plus souvent de ressources, sans appui, et, à Récébédou-Nexon, malades de surcroît (bien que dans les autres camps l'état de santé se fût aussi progressivement gravement dégradé). Enfin, depuis août, s'ajoutait à ces détresses la terreur permanente de la déportation. Errant d'un pays à l'autre, puis d'un camp à l'autre, séparés, çà et là, d'un des leurs, à bout de forces, à bout d'espoir, ils n'étaient plus rien « qu'indésirables » dans cette France en l'hospitalité de laquelle ils avaient placé toute leur confiance. Cette population était donc, pour l'essentiel, composée de malades et de « vieillards », ainsi désignés au camp dès soixante ans, en raison sans doute d'une diminution déjà mesurable de leur résistance aux conditions d'internement, et d'un faible pronostic de réversibilité des atteintes subies. En tout, furent transférées de Récébédou environ six cents personnes. Vers la même époque, le camp de Gurs achemina vers Nexon cent quatre-vingt-cinq « vieillards » hommes et femmes, soit, en tout, une population d'environ huit cents personnes.

31 mai 1943

Lettre du directeur du camp à la Direction générale de l'enregistrement :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les objets mobiliers dépendant des successions des hébergés décédés sont sans valeur commerciale pour la plupart, comprenant des objets, vêtements personnels en très mauvais état, remplis de pouillerie... Une vente aux enchères ne comblerait pas les frais... Les objets leur appartenant devraient au préalable être désinfectés, chose impossible au camp, qui ne possède pas d'étuve de désinfection. »

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 993 W/33.

26 mai 1943

Le chef de camp remet aux Domaines les successions non réclamées :

« Le camp de Nexon, depuis trois mois, n'est plus camp-hôpital, nous serions heureux de liquider ces successions anciennes. »

Liste des successions :

-sommés de 68 à 1 118 F (dont 10 supérieures à 1 000 F),

-objets (par kilo) depuis 1 kilo : 6 de 1 kg, 4 de 2 kg, une fois 50 kg, 1 fois

60 kg (maximum), moyenne : 5 à 6 kg.

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 993 W/66.

Une baraque, d'autre part, restait disponible en permanence pour recevoir les Juifs étrangers qui continuaient à franchir la ligne de démarcation sans avoir suffisamment assuré la clandestinité de leur refuge ou la tolérance, très arbitraire, des services préfectoraux à leur nouvelle résidence. Certains étaient dénoncés, d'autres, assignés à résidence, avaient franchi les limites du territoire qui leur était autorisé.

Enfin, il y eut, d'août 1942 à avril 1943 environ, des rafles systématiques pour remplir les convois de déportation. Un premier tri de ceux que les textes officiels nomment « individus » avait lieu à Nexon, permettant à certains de bénéficier de critères d'exemption. Ces critères étaient des plus élastiques et opportunistes. Dès que le nombre de soixante « ramassés » était atteint, ceux-ci étaient acheminés vers Rivesaltes où un dernier tri permettait à quelques-uns d'échapper au destin de la majorité : la déportation ou l'internement, celui-ci n'étant souvent qu'un prélude à celle-là. Parmi les vingt-cinq enfants environ qui ont passé l'hiver et le printemps à Nexon, la majorité était issue de ces ramassages.



Mutilés espagnols internés au camp de Nexon

Un enfant gitan, lui aussi interné au camp de Nexon.



Telle était donc la population de Nexon : principalement des vieillards, des mutilés, des enfants, des femmes, parlant espagnol, allemand, polonais, yiddish, des gens entassés mais sans cohésion sociale, culturelle, idéologique et dont les énergies étaient le plus souvent brisées.

Voici pour les hébergés ; mais les hébergeants ?

Puisqu'il s'agit de camp-hôpital, voyons quelle était l'équipe de soins. Le docteur D., venait de Récébédou, lui aussi ; était-ce par cynisme, résignation à une usante impuissance ou désinvolture, qu'il avait laissé mourir Jacques Saussine, aryen, français et libre ? Quelle sollicitude, a fortiori, pouvait-on attendre de lui à l'égard des internés ? Manifestement, il préférait aux soins infirmiers les infirmières. Celles-ci ne dédaignaient pas d'être l'objet de cette prédilection. Les femmes jeunes, à l'aise et en bonne santé étaient rares au camp. L'arrivée des infirmières à Nexon mit en émoi ceux des personnels de gardiennage et d'administration dont les fonctions au camp, antérieures à son affectation hospitalière, les avait habitués à travailler « entre hommes ». Ces dames jouissaient donc de beaucoup de sollicitude et ces « petits soins »

reçus étaient plus gratifiants que l'exigence illimitée de soins lourds à administrer, sans moyens matériels, sans espoir d'être vraiment efficace, à une population désespérante, désespérée et si étrangère pas seulement par le langage. Sans doute aussi avaient-elles, comme les gardiens, été recrutées à partir d'une certaine présomption d'aptitude à ne pas prendre les choses trop à cœur. Un médecin interné était, également, appelé à apporter son aide, très dévouée mais parfaitement inefficace, compte tenu de son statut. Faute de soigner, on gardait.

Les effectifs en janvier 1943 sont de : 193 hommes de 18 à 55 ans dont 142 Espagnols, 60 femmes de 18 à 55 ans dont 21 Allemandes, 13 Espagnoles, les autres Polonaises, Autrichiennes, etc., 383 hommes et femmes de plus de 55 ans dont 43 Espagnols, 252 Allemands, 32 Polonais, 14 enfants de moins de 18 ans, soit en tout 650 personnes (après les décès de novembre et décembre 1942).

Liselotte, une internée de quatre ans

Le camp de Nexon, ayant hérité de la population du camp-hôpital de Récébédou, hébergeait surtout des malades et des infirmes : des candidats à un hôpital qui n'existait pas.

C'est pourquoi les enfants y étaient moins nombreux que dans d'autres camps (environ vingt-cinq pendant l'hiver 1942-1943). Le plus souvent, ils étaient en transit, raflés dans la région, entreposés au plus près en attendant une affectation ultérieure.

C'est ainsi que nous vîmes un jour arriver Liselotte, toute menue malgré ses déjà quatre ans. Quatre ans passés ou vécus comment ? Je ne le saurai pas : sa mère, prostrée, mutique, ne vivait que dans l'attente des « démarches » -terme entendu si souvent, véhicule des ultimes espoirs. Elle faisait partie des personnes qui pouvaient espérer sortir des camps pour être simplement assignées à résidence : pas de barbelés, mais pas de liberté réelle. Et souvent des baraques encore, pour résoudre le problème d'un impératif de logement, en un lieu où l'on ne connaissait personne. Ces « résidences » un peu moins surveillées n'ont d'ailleurs nullement mis leurs occupants à l'abri des déportations.

Pendant que sa maman, recroquevillée au bord de son lit, attendait sans fin le signal du départ, Liselotte trotinait à travers le camp. Elle était partout bien reçue, cette petite messagère d'innocence et d'avenir. Et, se faufilant partout, elle entendait tout, découvrant ainsi et apprenant ce qu'elle croyait être la vie. Elle aimait bien venir me voir au Foyer pour bavarder un moment, tranquillement, après l'incessant remue-ménage des baraques surpeuplées. Et puis, un petit coin « rien qu'à soi » (blottie sur mes genoux) c'est quand même bien utile pour mettre un peu d'ordre dans sa tête et dans son cœur. Nos entretiens commençaient souvent par ses récits : « Ça y est, le pépé Silberstein il est mort, je l'ai vu passer dans la couverture quand les gardiens l'ont fait porter à la morgue. Il était gentil... C'est vrai qu'il est au ciel ? Moi, je n'ai pas envie d'y aller, au ciel. Mais j'aimerais quand même partir d'ici. Raconte-moi dehors, tu veux ? Gomez, il m'a donné une petite bague, toute petite, juste à mon doigt, en os, avec une rose qu'il a sculptée dessus. Je la garderai toujours. N'est-ce pas qu'elle a de la valeur ? Les bijoux, quand ils ont de la valeur, on peut les vendre pour avoir à manger. Mais moi, ma bague, on ne peut pas la vendre, parce que pour les autres elle est trop petite, hein ? C'est moi la plus petite du camp. Pourquoi ? Des fois, je m'ennuie toute seule... Tu veux bien me raconter une histoire ? ».

C'est ainsi que nous passions du cadavre emporté dans sa couverture à *Blanche-Neige* ou aux *Sept Chevreaux*. Liselotte se blottissait de plus en plus fort, remontant ses genoux sous le menton, le pouce : à la bouche, les yeux mi-clos, avec de petits soupirs d'aise, jusqu'à ce que, sortant de son rêve éveillé, ; elle me demande : « Tu n'aurais pas un petit bout de quelque chose à me donner à manger ? J'ai faim. » Un jour, « les papiers » sont arrivés. La maman, ranimée par la nouvelle, entra au Foyer pendant le *Petit Chaperon rouge*, pour expliquer à Liselotte qu'elles partiraient, oui dans une baraque bien sûr, il faut bien loger quelque part, mais sans gardiens, sans palissades, et où on pourrait aller toutes seules, toutes tes deux, en se promenant, acheter peut-être du pain quelquefois. Liselotte écoutait de toutes ses oreilles, tes yeux brillants : pas de gardien, pas de palissades ? « Ya, Da werden wir dann flitzen können. » (« Oui. Alors là, on va pouvoir s'évader. ») S'évader... de quel monde, pour quel monde ? S'en aller, oui, mais pas pour le ciel, pas comme Monsieur Silberstein dans sa couverture.

À quatre ans, captive d'une vie que tu n'as pas voulue, pleine d'espoir d'une vie que tu rêves, où vas-tu t'évader, Liselotte ? Comme au *Petit Chaperon rouge*, la vie t'est apparue ainsi qu'un loup dévorant, au lieu d'une gentille mamie... Ta confiance dans cet « ailleurs » fut-elle exaucée ? Je ne le saurai pas. D'une baraque, l'autre... et après ? Liselotte, tu m'as fait un sourire radieux et un grand au revoir quand, ton petit paquetage à la main, tu es partie : vers où ?

Le camp de Douadic, où tu devais séjourner en « résidence surveillée », était composé de baraques ! aussi délabrées que celles de Nexon. Sans barbelés, il était cependant interdit de franchir les limites de la commune. Et ce camp a aussi servi de camp de « transit »... On n'en déportait pas directement, mais on procédait à des transferts dans des camps « de regroupement » (Rivesaltes puis Gurs) d'où parlaient, une fois atteint un certain quota, des convois vers Drancy, puis, plus loin. Liselotte, je ne sais pas achever ton histoire.



Pour garder ce chétif troupeau, soixante-quinze gardiens, soit environ un gardien pour dix personnes. Les uns encadraient l'équipe de Travailleurs étrangers qui sortaient du camp pour entretenir le potager. Que faisaient les autres, hormis le salut aux couleurs et les appels de routine ? Les heures étaient longues dans les miradors qu'il fallait bien utiliser puisqu'ils étaient là, mais du haut desquels on ne voyait - en tout cas en cette période - encore « rien venir ».



Un gardien de Nexon

Les motivations des gardiens étaient multiples : échapper au Service du travail obligatoire, aux chantiers de Jeunesse ou tout simplement trouver du « boulot ». Dans tous les cas, bons ou méchants, ils ont tous accepté d'exécuter les ordres.

Les gardiens n'ont jamais été informés précisément des populations qu'ils auraient à surveiller, lors de leur recrutement.

On les a fait le plus souvent commencer dans les centres de séjour surveillé abritant des trafiquants du marché noir ou des souteneurs, puis des coupables de « menées antinationales » (que ces « menées » se soient ou non bornées à de la propagande anti-vichissoise), puis des « communistes non désavoués », puis des réfugiés étrangers, des Juifs. La progression s'opère insidieusement entre « coupables de faire » et « capables de faire » (car coupables de penser, ce qui peut conduire à faire), puis « coupables d'être » (puisqu'ils sont ce qu'il ne faut pas, ces « coupables d'être » sont censés rendre capable de penser, et de faire).

Ces amalgames successifs, sommes-nous certains qu'ils n'opèrent plus aujourd'hui ?

Ces gardiens logeaient pour la plupart au camp, « encadrés » par une dizaine de brigadiers et de brigadiers-chefs. Par contre, un seul gestionnaire, qui fut muté pour motifs disciplinaires et remplacé par un autre que nul ne se souciait trop de contrôler : il s'occupait des vivres, et en cette période de pénurie c'était un poste intéressant. Il gérait aussi les problèmes de succession (maigres héritages des décédés au camp) et contrôlait les « biens » que les personnes destinées à des « transferts » ou des déportations étaient autorisées à emporter, ou à « confier ». C'était sans doute, avec le personnel médical, le poste le moins contrôlé du camp. Car le chef de camp avait à faire, par contre, à deux inspecteurs de la Sûreté qui ne dépendaient pas de lui, et les querelles de pouvoir ne manquaient pas : les rapports mensuels du chef de camp qui avait à gérer le quotidien et à protéger ses notes, dont dépendrait son affectation ou son avancement, étaient souvent optimistes ou tout au moins fort édulcorés.

Quant aux inspecteurs de la Sûreté, ils se préoccupaient essentiellement de ce que l'on pouvait appeler « maintien de l'ordre », si tant est que la population du camp fût capable de créer des désordres. Censure du courrier, mais aussi surveillance des surveillants : les gardiens « passaient-ils » des lettres ? Avaient-ils une liaison avec une internée ? Là où le directeur aurait fermé les yeux, adepte du « pas d'histoires », les inspecteurs avaient un zèle préventif d'autant plus tatillon qu'ils n'avaient pas grand-chose à découvrir pour nourrir leur vigilance. Leur travail consistait aussi à veiller au triage des « cas d'exception » exemptant de l'internement ou des déportations les « individus » qui avaient fait l'objet d'opérations de ramassage. Et sur ce terrain, les conflits surgissaient souvent entre eux et le chef de camp, selon que le critère dominant était : « N'importe, pourvu qu'il y ait le compte de partants » ou l'exécution stricte des consignes, par excès de rigueur ou par un reste de souci d'humanité quelquefois. Ainsi cohabitaient - personnel et hébergés en transit inclus - près de neuf cents personnes, le plus souvent oisives, de culture, d'origine, de motivations disparates.



Il faut y ajouter le personnel des « Œuvres » : Croix-Rouge suisse et Cimade.

La Croix-Rouge suisse, avec une déléguée présente en permanence au camp, s'occupait - en principe essentiellement de fournir une aide alimentaire aux enfants, aux vieillards, aux plus démunis. Bien entendu de riches relations humaines se nouaient à cette occasion. La Cimade était en outre présente tant par son équipe que par son Foyer ; sans rien à distribuer qu'au hasard de dons ponctuels et aléatoires, son action était de maintenir un lieu de rencontres et d'échanges permettant une vie culturelle et spirituelle, et une certaine convivialité. Les « situations extrêmes » telles que les conditions de vie du camp, avec l'incertitude permanente, la peur du pire pour demain ou pour tout à l'heure, la lutte pour la survie, la promiscuité permanente et la déchéance physique ou sociale, tout cela ne brise pas toujours le besoin de beauté, de gratuité, ni surtout le besoin d'espoir ; cela les exalte même souvent.

Au camp de Nexon, trois représentantes des « œuvres » :

Hedi Mader du Secours suisse, Jeanne Sénat et Laurette Monet de la Cimade.

ETAT FRANÇAIS - POLICE NATIONALE
Camp de Nexon

Inventaire dressé après le décès du nommé A.
Né le 3 juin 1872
Décédé le 4 mars 1943
Il a été dressé l'inventaire ci-dessous en présence de
Monsieur l'Inspecteur de l'État-civil
Monsieur l'Inspecteur
Monsieur l'Agent spécial

Savoir :

| | |
|---------------------------------|----------------------------|
| 15 francs en espèces | Une paire de chaussons |
| Un portefeuille | Un porte-cigare |
| Une trousse toilette | Cinq paires de chaussettes |
| Deux cintres | Une paire de gants |
| Un dictionnaire | Un étui à lunettes |
| Une paire de lorgnons avec étui | Une paire de bretelles |
| Deux fume-cigarette | Quatre cravates |
| Deux couteaux de poche | Un étui serviette |
| Une salière | Dix cols |
| Quatre tricots de peau | Une paire de moufles |
| Un pull-over | Un pardessus |
| Deux caleçons | Un blouson |
| Deux pantalons | Une veste de chambre |
| Un petit gilet | Une pipe |
| Huit mouchoirs | Deux serviettes de table |
| Un couteau de table | Un réchaud |
| Une trousse chaussures | Deux cuillères à café |
| Deux chemises de nuit | Un béret |
| Quatre chemises | Un cache-col |
| Une caisse | Une veste |
| Un sac de voyage | |

Le tout, réuni en un paquet clos, a été déposé dans un local affecté au soin de succession.

Des effets en mauvais état ont été laissés sur le défunt.

L'Inspecteur L'Agent spécial

Nexon, le 8 mars 1943

L'Inspecteur chargé de l'État-civil

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 933 W/66.

Jean Hatzfeld, professeur à la Sorbonne, écrit dans l'avant-propos de son livre *La Grèce et son Héritage* (1945) :

« *Nous sommes moins gâtés que les hommes du XVIIIe et du début du XIXe siècle. Ce livre a été écrit pendant la guerre de 1939-1945; quelques-unes de ses pages ont même été rédigées au camp de Nexon, où le gouvernement de Vichy avait cru devoir en interner l'auteur. Et, comme il est naturel, ce qu'il nous plaît de voir réalisé au cours de deux siècles d'une histoire sans pareille, ce sont certains biens spirituels - le libre développement de la personne humaine et de sa pensée - dont nous savons maintenant qu'on peut être privé.* »

Exemple de testament

« *Après ma mort, toutes mes choses seront données à mon beau-frère J. Abraham, baraque E, qui va les envoyer à ma fille Amanda S. à l'hôpital Saint-Jean à Perpignan. Camp de Nexon, 29 janvier 1943.* »

Écrit aussi en allemand et signé d'un graphisme très déstructuré : W. M.

Procuration

« *J'autorise mon beau-frère J. Abraham et ma belle-sœur Elsa à. de recevoir mes paquets et l'argent arrivant maintenant et après ma mort. Camp de Nexon, 18 janvier 1943, M. W.* »

Écrit d'une autre écriture que la signature.

17 décembre 1942

Ministère de l'Intérieur Police : « *Les chefs de camp sont autorisés à remettre sans formalités les objets héréditaires aux ayants droit qui se présentent dans un délai de deux mois, pour faciliter le règlement des successions, la plupart des décédés ne laissant d'autre actif que des sommes inférieures à 2 000 F, des effets d'habillement et des bijoux de faible valeur.* »

Source : archives départementales de la Haute-Vienne, 993 W/66.

En ce lieu où le corps pouvait laisser toute la place à ses besoins et à sa souffrance, la spécificité humaine fait que le rêve, l'exaltation de l'émotion, l'imaginaire, la création artistique et la ferveur religieuse étaient plus intenses que nulle part ailleurs. Le Foyer, avec sa bibliothèque, ses concerts, ses conférences, ses offices était le garant de l'humanité des internés.

Mais j'ai parlé ici de la population habituelle, permanente. Il y avait deux sortes de visiteurs ponctuels : le rabbin, le prêtre, le pasteur étaient parcimonieusement autorisés à entrer au camp ; les délégués du Secours national et de la Croix-Rouge, dans de courtes visites, distribuaient les dons en provenance de l'Union générale des israélites de France, des quakers ou de la Légation du Mexique pour les Espagnols. Quand les Œuvres à la fin du printemps 1943 furent officiellement déclarées à leur tour « indésirables » - même dans l'enceinte des camps - à l'exception de quelques îlots de tolérance (le camp de Gurs, et de mini-camps de femmes, d'enfants et de vieillards), seul le Secours national intervint, en se tenant à bonne distance, pour quelques distributions, de la part des Œuvres interdites d'accès.

Un autre groupe était de passage au camp : les « opérations de ramassage » étaient, par prudence et pour éviter les défaillances de l'attendrissement, de la honte ou de la concussion, confiées aux seuls groupes mobiles de réserve, pour le logement desquels une baraque était réservée.

Hormis ces différents partenaires de la vie du camp, nul n'y entraît sinon, plus tard, de rares membres des familles de Français internés, en visite exceptionnelle. Ne nous étonnons donc pas trop si, aujourd'hui, il reste si peu de gens pour se souvenir et pour témoigner. En outre, l'errance brouille les souvenirs. Le camp de Nexon connut diverses affectations : une dizaine d'épisodes, en quatre ans. Le sort des internés était souvent analogue : rares sont ceux qui sont restés dans le même camp durant toute la durée de leur internement. Quand, hors des heures d'appel, un gardien entraît dans une baraque, une liste à la main, l'angoisse figeait les visages. On ne savait jamais avec certitude si cette liste de partants concernait un transfert d'un camp à un autre, ou la déportation (ainsi : c'est via Gurs que les derniers déportés de mars 1943 furent acheminés « vers l'Est »).

Mais le fil de l'histoire se perd dans ces tournolements. Si l'on survit, on veut guérir, et guérir passe par l'oubli. Peut-on jamais guérir assez pour assumer de se ressouvenir ? Pour moi, reprit alors, à Nexon, en tout cas durant l'hiver 1942-1943, le dur combat contre la faim, le froid, la mort, le courageux projet, au jour le jour, de maintenir au camp une vie spirituelle. Ce que je ne sus que plus tard, c'est que, dès le début des déportations, la Cimade mena, parallèlement à son action « officielle » d'assistance dans les camps, une action clandestine, avec des filières d'évasion vers la Suisse. Ce n'est qu'en mai 1943, alors que, de ma propre initiative j'organisai l'évasion d'internés politiques destinés à être rendus à la Gestapo, que je découvris que je rejoignais alors, au sein même de la Cimade, une pacifique armée de l'ombre.

Le quotidien des internés

Comment vit-on dans les baraques ? Comment construire le temps, dans l'attente de quel dénouement, tous liens rompus avec un passé dont, entre exilés issus de tous horizons, on ne peut guère partager que les bribes d'une intraduisible histoire ?

Quatre-vingts hommes, soixante femmes par baraque s'entassaient, dans un quotidien identique où tout est donné à voir. La toilette s'effectue dehors, quand on a le temps d'accéder aux robinets aux rares heures où l'eau n'est pas coupée, quand elle n'est pas gelée ; on emporte un peu d'eau dans la vieille boîte de conserve qui sert aussi de gamelle, mais qui est pour l'instant dévolue aux soins « intimes » : tout le monde voit tout dans la baraque. Et entend tout : pleurs, disputes, prières, râles d'agonie. Avant cette éventuelle sortie vers les robinets, un gardien est entré dans chaque baraque faire l'appel : pourquoi ? Il n'y a jamais d'évasions. Palissades, chevaux de frise, miradors y veillent. Et où aller en loques, sans argent, même si on baragouine un peu de français (avec un accent étranger), dans une contrée inconnue où l'on n'a nulle relation ?

Mais l'appel signale, tôt le matin, que la journée commence.



Le salut aux couleurs au camp de Nexon : présence quotidienne obligatoire de tous les internés.

Les préposés vont à la cuisine chercher un faux café tiède qu'on distribue dans la boîte qui sert à tout. Ensuite, censément ravigotés par ce breuvage, les internés se rendent, quel que soit le temps, sur le terre-plein où ils assistent, face aux gardiens rassemblés, au salut aux couleurs. Le drapeau français flotte sur ces déchéances. Après ? Toilette si possible, sinon, rien à faire, retour aux baraques, un peu de couture pour faire durer les haillons, lecture

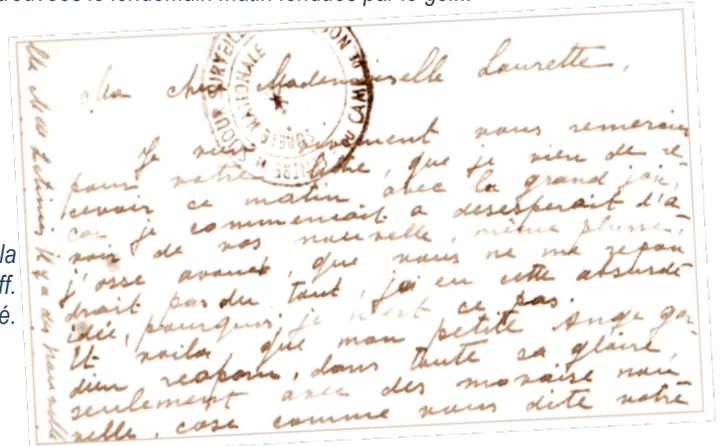
grâce au Foyer, bavardages et disputes, petits trafics, somnolences, larmes. On se réfugie sous de maigres couvertures : cet hiver à Nexon il fait - 18 °C. Les planches disjointes des baraquements laissent passer le vent et la pluie ou le gel.

Comment lutter contre le froid quand de surcroît le corps est gravement sous-alimenté ? On se regarde aussi mourir dans les baraques, interminablement. Le repas de midi consiste généralement en une soupe claire où flottent quelques navets ou rutabagas avec une tranche de pain de son. Les poux prolifèrent sur les corps amaigris et grelottants.

Le camp de Nexon sous la neige, au cours de l'hiver 1942-1943.



Difficile de lutter contre le froid au cours de cet hiver : pas de feu la nuit, pas assez de couvertures. Les uns se couvraient de tous leurs vêtements, les autres se ficelaient dans leur couverture pour ne pas perdre le peu de chaleur dégagée par leur corps amaigri. Pour d'autres encore, une bouteille d'eau chaude tenait lieu de bouillotte, mais certaines sont retrouvées le lendemain matin fendues par le gel...



Extrait d'un fac-similé de la lettre de Nicolas Makhortoff. On peut voir le tampon du camp de Noé.

Lettre de Nicolas Makhortoff, ancien interné de Récébédou transféré au camp de Noé, à Laurette Monet

27-9-42, camp de Noé

« Ma chère Mademoiselle Laurette,
 Je veux vivement vous remercier pour votre lettre, que je viens de recevoir ce matin avec la grande joie, car je commençais à désespérer d'avoir de vos nouvelles, même plus, j'ose avouer, que vous ne me répondez pas du tout, j'ai eu cette absurde idée : pourquoi, je ne sais pas. Et voilà que mon petit ange gardien réapparaît dans toute sa gloire, seulement, avec des mauvaises nouvelles, cause comme vous dites votre départ pour Nexon.
 Je vous avoue sincèrement que je préférerais vous voir rester au camp de Récébédou, car c'est tout près, et je pensais, par un moyen quelconque, vous revoir, même vous auriez pu, tout en promenant, pousser votre excursion, un dimanche ou un grand jour de fête, jusqu'ici. Souvent, on n'est pas maître de soi, ni de son existence, même plus de son avenir. Vous me dites : que serais-je devenu si j'étais resté au camp de Récébédou? Ici, je ne saurais trop le dire, je sais, ou je crois, que je ne serais pas trop malheureux, ayant à côté une petite sœur en la personne de ma chère Laurette.
 Je suis triste, vous voir loin de moi, mais je suis content que malgré la distance vous pensiez quand même à mon sort et un peu à moi, c'est gentil de votre part. Si vous partiez pour Nexon, je vous écrirais comme d'habitude, n'ayez pas de crainte, je ne vous ai pas oubliée et ne vous oublierai pas. Il faut que je vous parle un peu de moi.
 Quand je suis retourné de nouveau ici, j'avais le cœur gros, n'ayant pu vous dire adieu et vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour moi.
 A propos, je ne sais pas si le monsieur à qui j'ai remis l'objet vous appartenant vous l'a rendu (une petite casserole).
 Du contenu de ma caisse, vous savez, celle que j'avais oubliée en partant, rien n'est resté, on m'a tout pris, en laissant les choses inutiles. If plus que je regrette, c'est mes deux boîtes à ouvrage, avec des fils à coudre et des aiguilles, donc actuellement je n'ai pas le moyen de pouvoir coudre seulement un bouton. C'est comme les boutons, j'en avais de toutes les couleurs et grandeurs, que je me donnais tant de peine à les ramasser où je pouvais [ici, environ huit lignes "caviardées" par la censure] depuis le 25 courant s'est bien refroidi, surtout aujourd'hui, Dimanche il fait terriblement froid.

Dans la baraque, on gèle formellement, surtout moi, car je ne possède pas l'économie corporelle fie veux dire, de la graisse. Même du sang me manque pour me chauffer ou réchauffer. Quand je pense à l'hiver, j'ai peur pour mon existence, faible comme je suis, mais je pense que ma petite Laurette, petite sœur, m'aidera à le vaincre par son secours. À propos, je me permets de vous demander, si le paquet n'est pas encore en route, de me remettre quelques feuilles à lettre, des enveloppes et un peu de fil à coudre.

J'ai l'espoir que ma lettre vous trouvera encore à Récébédou, c'est pourquoi je me suis empressé de l'écrire pour qu'elle soit partie bientôt.

Chère Laurette, ne me jugez pas trop mal ou impoli, que j'abuse de votre cœur et de la gentillesse si naturelle que vous avez, sans aucun déguisement, mais voyez la vie que j'ai, et dure. Malgré la délicatesse qu'on peut avoir, des fois on n'est pas son maître. Mais je vous demanderai, avec excuses, de m'envoyer une toute petite modeste somme dont j'ai besoin.

Il y a une semaine, pour avoir un peu d'argent, aussi bien pour la cantine que pour la correspondance, j'ai dû vendre un objet m'appartenant, sans faire le marché noir, même il m'a coûté plus cher que je ne l'ai vendu.

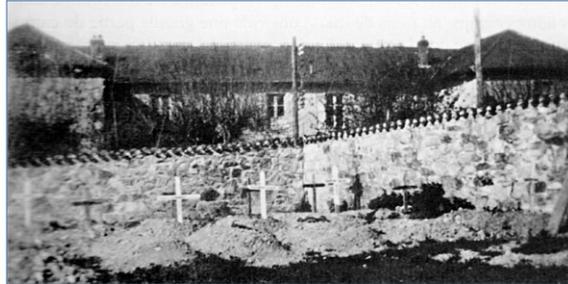
On m'a mouchardé et voilà qu'on m'a mis aux barbelés. Voyez, je suis prisonnier mais avec le droit d'écrire, recevoir correspondance, colis, mandat, sauf pour se promener.

Excusez-moi de tant de bavardages. Et en terminant ma lettre, avec espoir de vous trouver en bonne santé, je vous prie chère Mademoiselle Laurette, d'agréer mes sentiments les meilleurs.

Nicolas Makhortoff, camp de Noé (Haute-Garonne). »

En marge, N. Makhortoff a ajouté : « Si vous pouviez m'envoyer un peu de pain sec et des biscottes. »

Une personne sur dix est morte durant cet hiver au camp, soit six à huit par baraquement, sous les yeux des autres malades qui se demandent s'ils dureront jusqu'à... jusqu'à quand ? Jusqu'à la prochaine déportation ? Le bois manque pour les cercueils, les corps s'entassent dans la bâtisse destinée aux chevaux (bâtiment en dur, celui-ci !) dont une partie a été hâtivement changée en morgue. Les tombes se multiplient à la fosse commune du cimetière communal (qu'en pensent, qu'en disent les habitants?).



Au cimetière de Nexon, une fosse commune a été concédée au camp : d'un côté, les tombes juives, de l'autre, les tombes chrétiennes.

Les testaments étaient nombreux, ultime expression d'un désir propre, plus important que les quelques objets légués. Ils étaient confiés soit à un compagnon d'infortune, soit au personnel de la Cimade, tel celui reproduit ci-dessous, ou de la Croix-Rouge suisse, soit encore adressés au chef de camp.

Testament.

Je soussigné Wilhelm Reuter né le 23 mai 1869 à Hochhausen, 4 Neckar (Allemagne), demeurant actuellement au camp de Nexon baraque 7, institue comme seule héritière de mes biens ma sœur Madam Berta Winzburger née Reuter, actuellement au camp de Gurs (Basses Pyrénées) îlot 70 Baraque 25.

Ce document doit s'étendre à des envois de paquets et d'argent arrivant à la poste.

J'ai établi ce testament, sain de corps et d'esprit et sans contrainte ou influence. J'ai signé de ma propre main.

Fait au camp de Nexon (Haute-Vienne), le dix janvier mil neuf cent quarante et trois

Wilhelm Reuter

Testament

Je soussigné Wilhelm Reuter né le 23 mai 1869 à Hochhausen-sur-Neckar (Allemagne), demeurant actuellement au camp de Nexon baraque 7, institue comme seule héritière de mes biens ma sœur Madame Berta Winzburger née Rutter, actuellement au camp de Gurs (Basses-Pyrénées ¹), îlot 70, baraque 25.

Ce document doit s'étendre à des envois de paquets et d'argent arrivant à la poste.

J'ai établi ce testament sain de corps et d'esprit et sans contrainte ou influence.

J'ai signé de ma propre main.

Fait au camp de Nexon Haute-Vienne), le dix janvier mil neuf cent quarante et trois [sic]. »

Wilhelm Reuter ¹

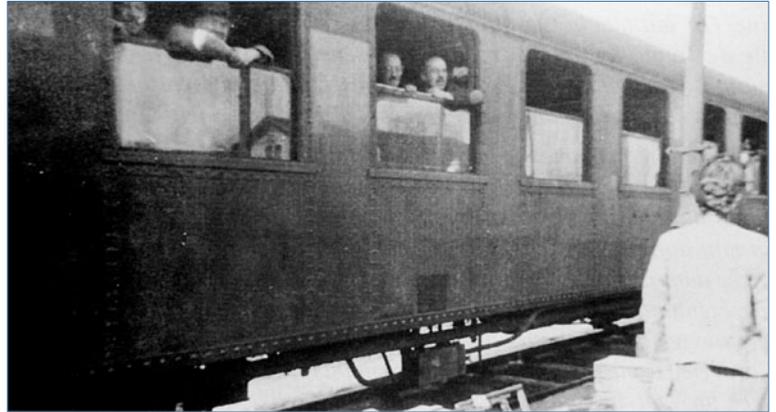
¹ Actuellement les Pyrénées-Atlantiques.

Printemps 1943 : le camp change d'affectation

Les décès de l'hiver, les déportations (qui reprirent à Nexon comme dans les autres camps, au mois de mars) ont vidé une grande partie du camp. L'îlot spécial ne contient plus de « gens à trier », ceux-ci ayant subi les déportations ou été internés dans d'autres camps. Le problème de l'affectation du camp se pose à partir d'autres urgences : il faut des lieux pour regrouper les réfractaires au Service du travail obligatoire (STO), puisque devant leur nombre il faut bien se résoudre à les arrêter pour les envoyer de force dans les usines du Reich.

Le « reliquat » d'internés étrangers encore à Nexon sera réparti dans d'autres camps, où les déportations et les décès, après l'afflux des premières années de guerre, ont fait de la place... il en faut si peu, d'ailleurs, pour « ces gens-là ».

*Le train va partir.
Sa destination : Gurs, en
vue d'un « regroupement
pour la déportation
(février-mars 1943).*



*Distribution de pain sur le quai de
la gare de Nexon, avant le départ.*

En France, la situation a évolué, la défaite de l'Allemagne apparaît comme de plus en plus crédible. Le désir d'échapper au STO favorise l'entrée en clandestinité et grossit les maquis ; parallèlement, la police française va requérir des lieux de détention pour ces « terroristes » quand on peut s'en saisir.

Cette fois-ci la nouvelle affectation du camp de Nexon fut multiple : d'une part, en transit court, les réfractaires au STO, rapidement regroupés et envoyés en Allemagne ; d'autre part, de jeunes résistants français de Limoges, en instance de jugement, l'un d'eux, Jean Lajudie, apporte son témoignage ci-après. Enfin, l'îlot spécial reçut soigneusement isolé du reste du camp - un groupe de quarante personnes, parmi lesquelles sept femmes et deux petits enfants, dont la Gestapo découvrant leur identité sur les listes nominales des autres camps d'internement avait réclamé la livraison. La plupart furent fusillés après que la S S - pour la première et unique fois présente au camp à cette occasion - fut venue en prendre livraison.

Quelques autres, dont Karl Schwesig qui me peignit l'aquarelle du mirador, furent gravement torturés puis transférés à Buchenwald. Je réussis à en faire évader deux. Je me trouvai rapidement soupçonné. Comme d'autre part la Cimade n'était admise (de plus en plus précairement) que dans les camps pour étrangers, la nouvelle affectation du camp fut le motif invoqué pour mon départ.

En 1944, quelques étrangers se trouvèrent de nouveau à Nexon, et une équipe de la Cimade s'y rendit périodiquement, sans plus y demeurer. Mais mon témoignage personnel se limite donc à l'entrée de l'été 1943.

¹ Wilhelm Reuter figure sur le cénotaphe érigé au cimetière de Nexon.

Jean Lajudie, résistant interné à Nexon, témoigne

« Avril 1943. Je prépare au lycée Gay-Lussac à Limoges la deuxième partie du bac de l'époque. Mais en fait, avec quelques camarades, avec mes trois frères, je suis plutôt préoccupé par les événements politiques et guerriers. Les nouvelles des différents fronts sont, à cause d'une censure policière omniprésente, vagues. On écoute parfois la BBC. On sait que la guerre est terrible, mais il est possible d'être optimiste et de croire à un débarquement prochain.

Nous avons 22, 20, 18, 16 ans.

L'armée allemande occupe réellement la ville. Beaucoup d'hommes sont prisonniers. On commence à parler de groupes armés dans la forêt limousine. On sait que la Gestapo torture les résistants dans son hôtel de la rue de Tivoli. La police en civil, très sensible aux nombreuses dénonciations, est redoutée. Les quatre frères Lajudie passent beaucoup de temps à discuter d'une France libérée, d'un monde meilleur.

Notre action a commencé au lycée, en protégeant nos camarades Israélites insultés et brutalisés par des groupuscules de l'extrême droite, les futurs miliciens. Nous distribuons des tracts. Je vais les chercher chez un ami dont le père, instituteur, reçoit ces documents imprimés et les cache dans un poêle. Par le même canal, nous recevons de petites affiches représentant de Gaulle. Je me revois collant, la nuit tombée, avant l'heure du couvre-feu, ces petits portraits sur les poteaux du boulevard de la Corderie. Je me revois également peignant une grande croix de Lorraine avec un V de la victoire sur les murs de l'église Saint-Pierre en plein centre-ville...

Un jour, par un contact que j'ai oublié, nous avons commencé à distribuer des tracts ronéotés, beaucoup plus violents, appelant au sabotage et au combat armé avec des témoignages bouleversants, comme celui des dix-sept fusillés de Châteaubriant... Guy Mocquet... Ces tracts étaient d'origine communiste.

Mon frère aîné, Maurice, avait refusé de partir pour le Service du travail obligatoire en Allemagne. Il vivait sous une fausse identité dans une petite maison de jardin où nous avons réuni le matériel de reproduction (machines à écrire, Ronéos, papier, encre...). C'est lui qui avait les contacts réguliers avec un « clandestin ». Il recevait les tracts à reproduire et, comme il écrivait bien, il avait contribué à la première rédaction d'une Charte de la jeunesse.

Les frères Lajudie étaient donc passés à l'action. Je me rappelle très bien le cambriolage des anciens des Chantiers de jeunesse où nous avons récupéré machines et Ronéos, puis la longue et périlleuse traversée de la ville dans les rues désertes du couvre-feu, poussant une petite charrette empruntée à la famille.

A la suite d'une opération de récupération de vêtements dans les locaux des compagnons de France, vêtements destinés à aider les groupes clandestins armés (on ne disait pas encore « le maquis »), il y eut une série d'arrestations. Je n'avais pas participé à cette action, mais j'étais sur mes gardes. Je me rappelle que j'ai quitté le lycée, le matin qui suivit ce coup de filet, pour me rendre à la maison et cacher dans le vieux plafond en lattes de la cave tout ce qui pouvait être dangereux.

Nous fûmes tous les quatre arrêtés dans l'après-midi, et interrogés à l'hôtel de Paris où sévissait la police de Vichy. Aujourd'hui, je pense qu'ils espéraient surtout, par des interrogatoires musclés, repérer puis arrêter des dirigeants, voire toute une filière clandestine de la Résistance. Heureusement, cela n'eut pas lieu, malgré les méthodes honteuses — plusieurs jours et nuits de violences physiques et morales, mensonges, fausses dépositions, menaces de transfert à la Gestapo. Je revois mon jeune frère Paul enchaîné à un radiateur de chauffage central. Ce sont des humiliations qu'il n'est pas possible d'oublier.

Après l'enquête, mes frères plus âgés furent détenus à la prison de Limoges. Paul fut laissé en liberté provisoire. Je fus interné au « camp de séjour surveillé » de Nexon. Le choc fut considérable dans le quartier où il y a encore des personnes aujourd'hui âgées qui se rappellent avec émotion les quatre jeunes gars Lajudie. Je n'ose penser à la peine de mes parents, à leur angoisse... peut-être à leur fierté.

Je n'avais jamais entendu parler d'un camp à Nexon, petite ville à vingt kilomètres de Limoges. Sur un plateau nu, en plein vent, à un kilomètre du bourg, à cinq cents mètres de la gare, plusieurs dizaines de baraquements étaient alignés, mal entretenus, enfermés dans une haute clôture de grillages, fils barbelés en rouleaux.

Plusieurs miradors extérieurs abritaient en permanence des gardes armés. De grands projecteurs éclairaient le camp et la clôture. Dans les baraques du bas logeaient de nombreux gardiens, des inspecteurs en civil et les cuisiniers.

Quand j'arrivai (par le train, avec les menottes), j'eus la surprise de trouver d'autres jeunes arrêtés dans la rafle policière, que je ne connaissais pas, et quelques camarades de lycée. La plupart des baraquements étaient vides. Ils étaient équipés de châlits centraux à deux étages. Ils paraissaient immenses ; ils étaient lugubres. On n'y entra pas à cause de la vermine. Nous apprîmes plus tard que la police avait rassemblé là, dans ces conditions épouvantables, sans chauffage, des centaines « d'indésirables », la plupart Israélites d'origine étrangère, vieillards, femmes, enfants, sans ressources. Il y avait alors également plusieurs républicains espagnols souvent mutilés. Pour la toilette et l'hygiène, une « rampe » extérieure avec des robinets et des latrines en planches.

C'est avec une sorte de honte que j'évoque tous ces malheureux qui ont vécu — survécu — là, quelques semaines, quelques mois, avant d'être livrés aux Allemands puis brûlés à Auschwitz.

A l'intérieur de ce camp existait un îlot, lui-même isolé par une deuxième enceinte barbelée, occupé par quelques dizaines d'hommes et de femmes dont nous apprîmes très vite qu'ils étaient des Allemands antinazis. Pourquoi étaient-ils là, à Nexon ? Que devinrent-ils après leur évacuation par la police allemande ?

Nous avions des « loisirs » : nous faisons des exercices physiques, nous avons de longues conversations, nous continuons à rêver d'un nouveau monde. Nous rencontrions souvent Laurette, militante d'une mission protestante qui avait créé un foyer où nous empruntions des livres. Elle partageait nos convictions avec une plus grande maturité. Nous devons avoir l'air de potaches turbulents.

Jugement du 27 août 1943

LAJUDIE René, LAJUDIE Jean et LAJUDIE Maurice, ont à Limoges dans le courant des années 1942 et 1943, en tout cas depuis un temps non prescrit :

- a) sciemment accompli des actes constituant, sous une forme individuelle ou collective, une ou plusieurs manifestations contre le peuple français ou son gouvernement ;
- b) détenu ou distribué dans un but de propagande des tracts, bulletins ou papillons d'origine étrangère ou d'inspiration étrangère de nature à nuire à l'intérêt national ,
- c) et spécialement le 26 ou le 27 mars 1943 sciemment recelé divers objets mobiliers frauduleusement soustraits au préjudice de l'association des anciens des Chantiers ;
- d) se sont livrés sciemment à une activité ayant directement ou indirectement pour objet de propager les mots d'ordre émanant ou relevant de la IIIe Internationale communiste ou d'organisme contrôlé en fait par cette IIIe Internationale.

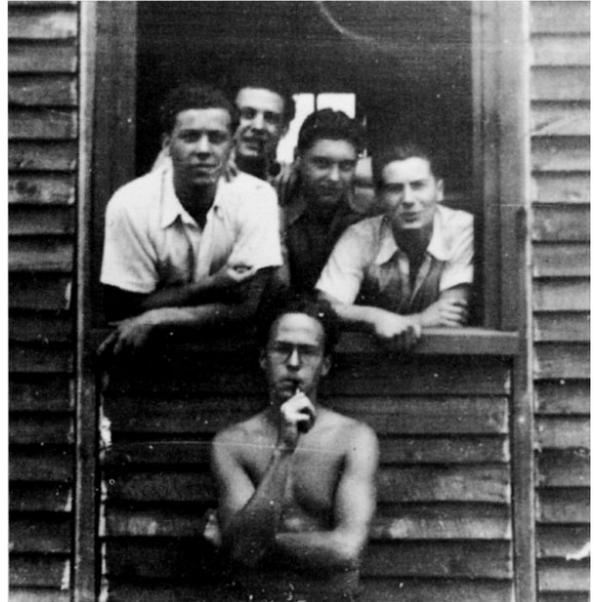
Faits prévus et réprimés par les lois du 21 janvier 1942, du 24 juin 1939, 460 du Code pénal, loi du 26 septembre 1939. [...]

Par ces motifs, la section spéciale de la cour d'appel condamne : [...]

24° LAJUDIE René à quinze mois d'emprisonnement.

25° LAJUDIE Jean à quinze mois d'emprisonnement.

26° LAJUDIE Maurice à quinze mois d'emprisonnement.



Jean Lajudie (à gauche, appuyé à la fenêtre) et les lycéens emprisonnés au camp de Nexon, en avril 1943.

L'un de nous, Paul M., vola une pince capable de couper le grillage et les fils barbelés. Il y eut une fouille minutieuse, heureusement infructueuse, qui nous confirma brutalement que nous étions des prisonniers.

Un soir, nous réussîmes à créer un court-circuit général et à faire sauter tous les fusibles du camp. Ce fut le branle-bas et nous découvrîmes avec stupeur que ces « braves gardiens » étaient en position pour tirer sur nous à la moindre tentative d'évasion. Nous avons utilisé un fond de baraque vide pour créer un espace qui pouvait ressembler à un bureau. Là, nous « convoquions » tous les nouveaux arrivés. Leur désarroi était si grand qu'ils se laissaient prendre au simulacre. Par ce moyen, nous savions qui étaient ces gens souvent un peu bizarres. Il s'agissait en fait presque toujours de jeunes gens plutôt sympathiques qui avaient sauté du train les emmenant en Allemagne pour le STO, et qui avaient été repris par la gendarmerie. Il y avait également quelques étrangers dénoncés. Notre jeu s'arrêta lorsqu'une de nos « victimes » nous montra sa carte de la Gestapo. Il ne resta pas longtemps. Gageons qu'il n'osa pas dire à ses chefs qu'il avait été berné par une bande de jeunes résistants.

Un jour arrivèrent une dizaine de personnes transférées du camp voisin de Saint-Paul-d'Eyejeaux. Il s'agissait d'élus communistes de banlieues ouvrières, qui n'étaient pas entrés dans l'illégalité et qui avaient été arrêtés. C'était ma première véritable relation avec des adultes venant d'un univers différent. J'en ai gardé un souvenir très précis. C'étaient des gens simples, avec des convictions fortes, une gentillesse constante, un grand désir d'expliquer sans embrigader. Je crois qu'ils ont, en quelques semaines, contribué à fortifier une sensibilité aux données sociales et politiques qui ne m'a jamais abandonnée.

Je ne peux remuer ces souvenirs sans évoquer le visage rieur et intelligent de Maurice E., un Parisien israélite. A une époque où nous connaissions à peine Charles Trenet qui débutait, lui chantait jazz et dansait swing. Il pouvait animer à lui seul une soirée. J'ai longtemps gardé le contact, car il a échappé aux camps d'extermination. Peut-être grâce aux faux papiers que j'avais envoyés à Lyon à toute sa famille ? Qu'est-il devenu ? Il y avait également les Tsiganes. Une vingtaine peut-être. Ont-ils été livrés aux Allemands et exterminés comme le souhaitaient les nazis ?

Un jour, nous avons été remis en liberté provisoire par le préfet, sans doute sous la pression du proviseur du lycée, M. Stolz, un homme courageux. J'étais donc « libre » quand notre affaire fut jugée. Avec mes deux frères aînés, nous fûmes condamnés à quinze mois de prison, peine symbolique, mais si lourde de conséquences pour eux. Je passai alors dans la clandestinité, avec un faux nom, parfois caché dans une ferme où des paysans courageux et chaleureux me sauvèrent la vie, parfois en charge de missions dans le Sud-Ouest, me spécialisant dans la fabrication de faux tampons et de faux papiers. Occupé par ces actes modestes, secrets, qui font partie de ce qu'on appelle aujourd'hui « la résistance civile », mais aussi tout simplement occupé à vivre, à me cacher, à éviter les innombrables contrôles d'identité français et allemands.

Je revois toujours avec la même émotion, lorsque je passe devant le tribunal de Limoges qui n'a pas changé depuis cinquante ans, le groupe de jeunes - ceux qui étaient toujours en prison - qui venaient d'être condamnés. Mes deux frères aînés étaient parmi eux. Je les imagine au premier rang. Ils descendaient les marches du grand escalier, leur bras enchaînés levés, chantant La Jeune Garde :

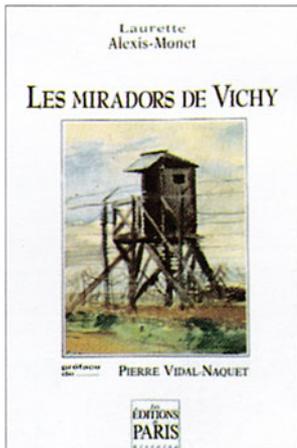
« Nous sommes la Jeune Garde / Nous sommes les gars de l'avenir [...] »

Quelques mois plus tard, avec les 1200 résistants détenus à la centrale d'Eysses en Lot-et-Garonne, ils étaient livrés par la police « française » à la milice « française », puis aux SS, déportés de Compiègne à Dachau et Buchenwald par les « convois de la mort ». Là, après d'indicibles souffrances, Maurice et René disparurent. Dans « la nuit et le brouillard ¹ ».

¹ Référence à l'expression allemande « *Nacht und Nebel* » par laquelle les nazis désignaient « une catégorie de prisonniers destinés à mourir sans laisser de traces de leur passage. » Cette expression a été empruntée par Himmler au livret de L'Or du Rhin (Wagner) et à la réplique de Fafner ordonnant aux

Les défaillances de la mémoire : Nexon aujourd'hui

Que savait-on hier ?



Quand parut l'ouvrage *Les Miradors de Vichy*, un élu de la commune de Nexon, après avoir lu certains articles de presse, me demanda de venir parler aux Nexonnais. « Expliquez-leur bien qu'à l'époque ils ne savaient rien. » Que savais-je moi-même de ce qu'ils savaient ? Depuis mon arrivée à Nexon en octobre 1942, jusqu'à mars 1943, je ne pus, faute de place, loger au camp, mais je louai une chambre, aussi près que possible, entre le camp et la gare toute proche, située de manière très excentrique par rapport à la commune. Mon logeur était peintre en porcelaine : c'est dire qu'il travaillait à son domicile, sortait peu, ne savait rien et me posait peu de questions les rares fois (je rentrais tard et partais tôt) où je le rencontrais. Que savait-il ? Il vivait tout près de la gare d'où partirent en août 1942 les convois. Il ne m'en parla jamais. Mais, moi non plus, je ne lui parlais guère ; la prudence, pendant l'Occupation, était partout de mise... Alors, qui savait quoi ?

Nexon aujourd'hui

On a détruit les baraquements extérieurs, plus solides et confortables mais, il est vrai, destinés au matériel et non aux humains. Les baraques encore existantes sont intégrées dans les habitations et trouvent ainsi de nouvelles fonctions : un garage par exemple !



Me rendant à Nexon pour aborder ce thème, je fis précéder ma conférence d'une signature en librairie. Et là... ils vinrent les Nexonnais, et ils parlèrent. Je ne tiens pas pour inutile de relever ici certaines de ces conversations.

« Vous me reconnaissez ? (Un demi-siècle a passé mais entre complices n'est-il pas concevable de se reconnaître ?) *Je suis Suzanne, la bergère.* »

Je regarde ce visage buriné, ces yeux d'un bleu d'innocence où il me semble voir briller des larmes. « *Je devais avoir votre âge, même un peu moins. Je gardais mes bêtes dans nos champs, juste à côté ; on voyait, bien sûr. La palissade, c'était seulement le long de la route. Mais dans les champs, à travers les barbelés, on voyait, on entendait. Je faisais exprès de faire "ensauver" mes bêtes vers le grillage, parce qu'alors, pour les chercher, il fallait bien que je m'approche... Vite, vite, je jetais du pain par-dessus les clôtures... Quand ils étaient méchants, je me faisais fâcher par les gardiens.* » (Quand ils étaient méchants... pas tous ? pas toujours ?)

Un homme s'approche, se présente : « *C'est ma femme... mais qu'est-ce qu'elle raconte ? Tu ne m'as jamais dit tout ça. - Pourquoi faire, te le dire ? Tu ne peux pas comprendre. Elle, elle sait.* » Je suis gênée, je peux seulement regarder Suzanne, et cet échange de regards, si intenses, veut dire : « *Oui, nous savons.* »

Je prends un exemplaire de mon livre : « *Quelle dédicace ? A Suzanne ? - Oh, vous savez, moi, la lecture, ça n'est pas trop mon fort. Non, je suis venue juste pour vous dire ça... Vous le dire.* » Voilà, Suzanne s'en va. Un moment après son mari revient : « *Eh bien, moi, je le veux, ce livre. Il faut quand même que je sache de quoi elle parle.* »



Du « Café de la Gare », même tous feux éteints et volets clos, on pouvait entendre en août 1942 s'échapper des wagons les cris des mères : « Mon enfant ! Rendez-moi mon enfant ! » (les enfants, séparés de leur mère, étaient parqués dans un autre wagon). Au « Café de la Gare », oui, on entendait.

nains de disparaître : « *Seid Nacht und Nebel gleich !* » (« Soyez semblables à la nuit et au brouillard ! », c'est-à-dire : disparaissiez. Jean Lajudie, Paris, Limoges, 1^{er} novembre 1995

Voilà : savoir, ne pas savoir ? Question ambiguë. Il reste un autre savoir qui paraît difficile, savoir transmettre : « Pourquoi faire ? Tu ne peux pas comprendre », a dit Suzanne. Pourquoi faire ? Voici une bonne question. Il y a deux mémoires : celle qui enregistre et celle qui restitue. De certains épisodes de notre vie, rien ne vient nous attester le souvenir : est-il gommé de la mémoire, si tant est qu'il soit possible de refuser de savoir, où est-il, comme chez Suzanne, enseveli mais prêt à nous être restitué pour peu que... quoi ? Faut-il un auditeur pour faciliter la réminiscence ? Qu'advient-il de nos muettes nostalgies ? Que voulons-nous, que pouvons-nous transmettre, et dans quel but ? Mais poursuivons notre récit des témoignages nexonnais.

« Bien sûr qu'on savait des choses, dit Suzanne. Je donnais des nouvelles de Radio-Londres à travers les grilles. Et en août 1942, quand on a déporté... les gendarmes avaient obligé les voisins proches de la gare à fermer les volets, à éteindre les lumières ; comme ça c'était comme si on n'avait rien vu puisqu'on n'avait pas le droit... mais moi, j'ai entendu : on a mis les mères dans un wagon, les enfants dans un autre : "Rendez-moi mon enfant", j'entendais crier. Les trains partaient de nuit. »

Le cousin de Suzanne me dit : « J'avais onze ans quand le camp (vide à cette époque, sauf des gardiens "en attente") a brûlé, à la Libération, le 6 août... mais avant, j'étais entré au camp : un correspondant SNCF livrait le pain au camp. Je voulais savoir... je me suis caché sous la bâche du camion de livraison et je suis entré dans le camp... Qu'est-ce qu'on pouvait me faire ? Bien sûr qu'on savait des choses, mais que faire ? Chez nous, nous cachions un réfractaire, nous n'avions pas intérêt à nous faire remarquer. On chuchotait. Par exemple, le monsieur qui achetait le lait pour le camp, pour les gosses, hein, pourtant... Il en gardait pour lui... On manquait de tout... Il en gardait beaucoup ; il a fait fortune. »

« - Il y a des moments où ça circulait un peu, entre le camp et le bourg. Par exemple, au début, les réfugiés espagnols n'étaient pas dans le camp, mais logeaient dans deux maisons du village. Après, il y a des gardiens qui apportaient du linge des détenus au village pour le faire laver.

- Les enterrements, bien sûr qu'on voyait, on allait au cimetière pour les nôtres, alors ! Et le corbillard, c'était le même ; des fois, il conduisait deux ou trois cercueils en même temps, bien sûr que ça donne à penser. On voudrait plus revoir ça... On voyait, mais on n'osait rien dire.

- Il y a trente ou quarante ans, les jeunes posaient des questions, après plus. On répondait vaguement.

- Il y a des Français, qui avaient été internés au camp, qui sont venus chercher des traces ; ils n'ont rien trouvé ; avant votre livre, il n'y avait rien.

- Des fois, on les entendait chanter dans les baraques¹. Des fois, quand c'étaient des internés français, ou même des autres par exception, s'ils avaient des sous, il y en avait qui venaient faire des courses à Nexon, accompagnés par des gardiens. Pas souvent, mais c'est arrivé. »

- Un médecin, le docteur Jumeau-Laffond, maintenant décédé, a été appelé pour des soins d'urgence auprès des déportés de l'été 1942 (la nuit où on a séparé les mères des enfants). Bien sûr, les gens chuchotaient.



- Je me rappelle, en août, j'avais trois ans, mais ça marque... un camion chargé de femmes s'est arrêté pour que les femmes puissent se soulager. Elles vomissaient. Mon père a travaillé à construire le camp. Ma mère a caché des Juifs dans une carrière, on les a cachés une nuit. C'était au moment d'Oradour. On a caché un certain Boguenau, marchand de tissu.

- Au moment des premières déportations, une certaine Suzanne Kahn est morte au camp de Nexon. On disait qu'ils ne reviendraient pas. »

A Nexon, l'actuelle rue Jean-Moulin est à l'emplacement de l'allée centrale du camp, d'où partirent tant de convois...



L'allée centrale du camp de Nexon en 1942

¹ Notamment des chants partisans entonnés par les politiques de l'îlot spécial.

Voilà donc les quelques témoignages que j'ai recueillis sans même les solliciter, à l'occasion de deux signatures, à Limoges et à Nexon. Relisez-les : on peut y reconstituer la totalité de la réalité des camps. Alors, on ne savait pas ? Comment faire pour savoir ce qu'on sait ? A cet égard, je crois pouvoir évoquer un souvenir qui m'est personnel. Durant l'hiver, alors qu'on mourait de froid au camp, je m'efforçais, quoique isolée et limitée dans ma correspondance par les contrôles de la censure, de faire appel à toutes les bonnes volontés. Je me souvins de ma tante qui se plaignait qu'une belle armoire provençale fût encombrée d'un tas de couvertures, alors qu'elle lui souhaitait un meilleur usage. Je lui écrivis pour solliciter le don de ces couvertures en expliquant dans quel but. Je reçus ce que je demandais, mais en même temps ma tante écrivit à ma mère pour lui signifier son inquiétude à mon égard. Elle avait, dit-elle, reçu de ma part une lettre contenant des informations totalement invraisemblables et « franchement délirantes ». Elle avait, cependant, envoyé les couvertures, ce dont, d'ailleurs en toute bonne foi, elle ne se souvint pas, quand à la fin de la guerre je voulus l'en remercier. Comment accepter de savoir ce qu'on ne peut ignorer, comment assumer ?

Accepter de savoir aujourd'hui

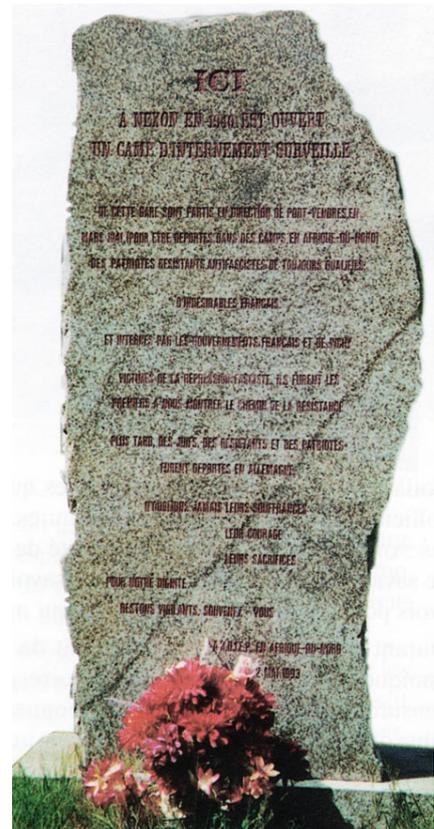
Certes, mais depuis ? mais aujourd'hui ?

Lors d'une journée du livre à Montpellier - des propos analogues me furent aussi tenus ailleurs -, je m'entendis interpellé : « Y en a à qui ça plaît, hein, de remuer la fange ! » Ce passant était indigné ; c'est donc bien au nom de ses valeurs qu'il refusait l'information. Mais que s'est-il donc passé au cours de ce demi-siècle pour qu'il soit encore possible de tenir un témoignage rétrospectif pour une information neuve ? Restet-il encore des zones de « non-savoir » ?

Les aspects individuels et collectifs se mêlent ici, et se renforcent, de sorte que nous serions tentés de traduire seulement en indignation une incompréhension globale. Pourtant, seule la question « Comment se fait-il que... ? » permet de préparer l'avenir par la vigilance : comprendre, ce n'est pas accepter mais aider à chercher d'autres voies aux conduites humaines.

Stèle érigée devant la gare de Nexon : Ici, à Nexon en 1940 est ouvert un camp d'internement surveillé. De cette gare sont partis, en direction de Port-Vendres, en mars 1941 (pour être déportés dans les camps en Afrique du Nord) des patriotes résistants, antifascistes de toujours, qualifiés « d'indésirables français » et internés par les gouvernements français et de Vichy. Victimes de la répression fasciste, ils furent les premiers à nous montrer le chemin de la Résistance. Plus tard, des juifs, des résistants et des patriotes furent déportés en Allemagne. N'oublions jamais leurs souffrances, leur courage, leurs sacrifices. Pour notre dignité, restons vigilants, souvenez-vous.

ARDIEP en Afrique du Nord 22 mai 1993



Les rescapés, à la fin de la guerre, souvent - mais pas toujours - se sont tus. La vision du monde rapportée d'une expérience insoutenable n'était pas tenue pour un bienfait à partager avec les personnes aimées, auxquelles on souhaitait de conserver la capacité d'espérer. Parfois aussi, les tentatives de parole se heurtaient à un : « Tais-toi, c'est trop dur. » En ce qui concerne les camps d'internement, l'expérience en a été comme submergée par l'horreur, pire encore, des camps de concentration et d'extermination dans lesquels, à la mortelle indifférence, s'ajoutait le projet délibéré d'avilir et de détruire.

Beaucoup de rescapés, en outre, ont espéré pouvoir sceller d'une dalle d'oubli d'insoutenables souvenirs. Et puis, vient le bout de la vie, le grand bilan, le désir de « mettre ses affaires en ordre »... et ce « maintenant ou jamais » a délié bien des paroles.



Peut-on dissocier ces aspects individuels du silence de ses dimensions plus collectives ? Les silences ont été surdéterminés. Ceux qui ont témoigné de leur expérience dès la fin de la guerre ont eu autant de peine à se faire éditer que les témoins oraux à trouver une écoute. L'heure était à la réconciliation nationale et le besoin de dire la vérité fut souvent réduit à un désir de règlement de comptes. Enfin, les horreurs des camps nazis permettaient de donner à l'indignation un objet extérieur suffisamment scandaleux pour éviter les plus difficiles questionnements sur l'ambiguïté inhérente au régime de Vichy... et à ses prémisses.

*« Destination : inconnue »,
la gare de Nexon ne se souvient pas.*



CAMP DE NEXON
1940-1944
ICI FURENT INTERNÉS
DE NOMBREUX PATRIOTES



LE 29 AOÛT 1942
450 JUIFS DONT 68 ENFANTS HABITANT LES DÉPARTEMENTS
DE LA RÉGION DE LIMOGES, ARRÊTÉS À LEURS DOMICILES ET
RASSEMBLÉS AU CAMP DE NEXON, FURENT LIVRÉS AUX NAZIS
PAR LE GOUVERNEMENT DE VICHY ET DÉPORTÉS VERS LE
CAMP D'EXTERMINATION D'AUSCHWITZ
PASSANT. SOUVIENS TOI

Treize ans séparent ces deux stèles, qui ne disent pas encore tout : laborieux processus d'acquiescement à la vérité. Stèle de gauche. Internés, par qui ? Patriotes, les « indésirables » ou les gardiens ? Stèle sibylline... Stèle de droite. Et en octobre de la même année, huit cents internés, ayant échappés aux convois d'août, exposés à ceux de février et mars 1943, furent parqués dans ce même camp sans rien savoir de cet été funeste pour lequel cinquante ans durent s'écouler avant qu'on ne le remémorât.

En Allemagne, la question : « Comment avons-nous pu accomplir, ou laisser accomplir de tels crimes ? » est incontournable, et douloureuse fut la confrontation à cette réalité. En France, l'horreur pouvait se laisser estomper dans la comparaison au pire qui eut lieu ailleurs. Enfin, il y eut deux France, avec la tentation (ou le besoin ?) de ne se reconnaître que dans la plus glorieuse. Quant à l'autre, qui désirait en recenser les errements, au demeurant travestis souvent en stratégie du « double jeu » ?

Les camps, bien sûr, n'étaient guère imputables au double jeu. Mais les baraques furent si vite détruites, les sols des camps si vite reconvertis en champs ou en bâtiments, que « l'oubli » possible tint lieu souvent de dénégation. La seule évocation des camps n'était pas de mise. Par exemple, c'est seulement en 1980 qu'une stèle apparut timidement en limite de ce qui était devenu à Nexon le « lotissement du camp ».

Encore cette stèle n'évoquait-elle que les pages glorieuses de l'histoire de ce lieu : « Ici furent enfermés de nombreux patriotes. » Par qui ? Nulle mention ne figure sur la stèle, qui d'ailleurs ne mentionne pas non plus tous les apatrides qu'il serait difficile de ranger parmi les « patriotes » ici évoqués, et qui, hélas, ne furent pas toujours seulement internés.

Ce n'est qu'en septembre 1993 qu'apparut, aux côtés de la première, une seconde stèle mentionnant les déportations d'août 1942 à partir du camp : ces rafles avaient acquis peu à peu une notoriété suffisante... Mais rien ne mentionne encore, aux abords de l'ancien camp, l'internement des apatrides qui souvent y moururent. Seul un cénotaphe, érigé tardivement au cimetière, évoque le décès des Juifs étrangers morts « victimes du nazisme »... Mais sans mention du camp : où étaient les « nazis » ? A quoi bon, disent certains, évoquer ces époques douloureuses ? Bonne question ! A quoi bon la mémoire ? Peut-elle nous aider à discerner les prémisses de possibles recommencements ? Comment lisons-nous les réalités chuchotées d'aujourd'hui : les génocides en ex-Yougoslavie, certes, mais aussi l'existence - généralement inconnue - des centres de rétention dans la France d'aujourd'hui ?

Mais, c'est bien en tant que prémisses que les camps d'internement français suscitent notre interrogation. Le réveil des idéologies racistes et xénophobes nous dissuade de nous réfugier dans la seule incantation du « plus jamais ça ». Il importe aujourd'hui, si nous voulons entraver le processus qui peut encore - et nous en avons, hélas, des preuves - aboutir aux « solutions finales », de savoir comment se met en place un tel processus, à quelle étape on peut encore en déjouer l'implacable logique.

Car, il y a bien un inexorable enchaînement logique entre la discrimination, désignation d'un groupe humain « indésirable » (comme les nommaient les circulaires vichyssoises), la mise à part de ce groupe et sa progressive dépossession du lien social, enfin le besoin de se défaire de ce « résidu » qu'on a préalablement créé ¹.

Se souvenir, c'est se donner les moyens d'identifier les étapes de ce qui, ayant eu lieu parmi des hommes semblables à ceux d'aujourd'hui, a permis qu'advînt le pire. Comprendre à temps - et pour comprendre, d'abord savoir-, c'est cela seulement qui peut permettre d'espérer « plus jamais ça ».

¹ Lire à ce sujet l'ouvrage de Geneviève Decrop, Des camps au génocide : la politique de l'impensable, Presses universitaires de Grenoble, 1995.

Oui, je discerne les prémisses d'un dangereux processus quand tel propos banal, entendu trop souvent, m'évoque ce souvenir, très précis : lors des rafles du mois d'août, alors que je venais de découvrir les camps, je me trouvais devant un groupe de Juifs rassemblés en hâte pour être dirigés vers l'ilôt. J'entendis alors cette brève conversation.

Un gardien : « *Brigadier, cet homme dit qu'il doit être exempté : il est cardiaque !* » Je vis en effet un homme au teint livide prêt à défaillir. Le brigadier haussant les épaules répondit : « *Quand tu les connaîtras aussi bien que moi, ces Juifs, tu sauras qu'ils sont tous cardiaques.* »

Vraiment ? Je venais d'arriver, prête à tout découvrir, à tout croire. Je me tournai vers Jacques, mon coéquipier : « *Il paraît qu'ils sont tous cardiaques ?* » « *Si j'étais à sa place, peut-être que moi aussi, je serais cardiaque !* », répondit Jacques.

Voilà, « *ils sont tous...* », prémisses du racisme, propos entendu aujourd'hui encore trop souvent. Essayons de penser : « *Si j'étais à sa place, peut-être que moi aussi...* »

Oui, ma mémoire m'aide encore aujourd'hui à discerner... Cette mémoire m'a sans doute aidée à transmettre un souci de vigilance à l'égard de toute généralisation discriminatoire.

C'est ainsi qu'un jour, mon petit-fils Jonathan alors âgé de neuf ans, déjà vigilant, me confia : « *Nathanaël (un ami d'enfance antillais) me force à être raciste ! Quand on se chamaille, il me traite de "con de Blanc" ; alors il faut bien que je me défende ! Je le traite de "con de Noir"... Comment faire ?* »

Le lendemain, Jonathan avait trouvé : « *Je sais, je le traiterai de "con" tout court !* »

Voilà... Pas de racisme à l'envers, en appliquant systématiquement la dénégation. Mais un individu, quelle que soit son appartenance, ne représente que lui-même, fût-ce bien sûr à travers sa culture propre. Jonathan savait déjà ne pas dire : « *Ils sont tous...* »

Pour en savoir plus

Ouvrages

Laurette Alexis-Monet, *Les Miradors de Vichy*, Les Éditions de Paris, 1994.

Jacques Granjon, *Zones d'ombres*, ouvrage collectif, Éd. Alinéa, 1990.

Anne Grynberg, *Les Camps de la honte : les internés juifs des camps français (1939-1944)*, Éd. La Découverte, 1991.

Arthur Koestler, *La Lie de la terre*, Éd. Robert Laffont, 1994.

Claude Laharie, *Les Camps de Gurs, 1939-1945*, J. et D. Éditions, 1985.

Sous la direction de Monique-Lise Cohen et Éric Malo, *Les Camps du sud-ouest de la France, 1939-1944 : exclusion, internement et déportation*, Éd. Privât, 1994.

Marie-Claude Rafaneau-Boj, *L'Odyssée de la liberté*, Éd. Médiations-Denoël, 1994.

Léon Feuchtwanger, *Le Diable en France*, Éd. Belfond, 1996.

Maurice Rajsfus, *Drancy, un camp de concentration très ordinaire : 1941-1944*, Éd. Le Cherche Midi, 1996.

BT Sonore n° 18, 1942 : *Vichy, l'Antisémitisme d'État*, PEMF, 1992.

BT n° 1048, 1940-1945 : *la Vie en France sous l'occupation allemande*, PEMF, 1993.

*Le camp de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales :
Pierres, sable, poussière, vent marin , soleil et soif.*



le camp de Nexon

Filmographie

Drancy, la honte de S. Trombley et M. Todd, 1994

Les Camps du silence de B. Mangiante, 1989.

Laurette 1942 – Une volontaire au camp du Récébédou Francis Fourcou, avril 2016

